



Organisation mondiale de la Santé

CINQUANTE-QUATRIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Point 15.1 de l'ordre du jour provisoire

A54/20*
23 mars 2001

Rapport financier intérimaire non vérifié pour l'an 2000

Exercice 2000-2001

* Des renseignements sur les recettes perçues et les dépenses effectuées en 2000 au titre des sources de fonds extrabudgétaires figurent à l'annexe (document A54/20 Add.1) qui accompagne le présent rapport financier intérimaire non vérifié pour l'année 2000 et en fait partie intégrante.

RAPPORT FINANCIER INTERIMAIRE NON VERIFIE POUR L'AN 2000 EXERCICE 2000-2001

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
ETATS ET TABLEAUX FINANCIERS INTERIMAIRES NON VERIFIES ET NOTES CONCERNANT LES ETATS FINANCIERS	6
Exposé des objectifs et exposé des règles comptables	7
Etat I : Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds – Ensemble des fonds.....	10
Etat I.1 : Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds – Autres fonds de l'OMS	12
Etat I.2 : Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds – Fonds fiduciaires – Arrangements interorganisations.....	14
Etat I.3 : Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds – Fonds fiduciaires – Activités des programmes de l'OMS	16
Etat I.4 : Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds – Autres fonds fiduciaires et entités associées.....	18
Etat I, Annexe 1 Virements entre fonds	20
Annexe 2 Eliminations	23
Etat II : Etat non vérifié de l'actif, du passif et du solde des fonds au 31 décembre 2000.....	24
Etat III : Etat non vérifié des flux de trésorerie de l'an 2000	27
Etat IV : Etat des crédits ouverts pour l'exercice 2000-2001	28
Notes concernant les états financiers.....	30
Tableau 1 : Dépôts et titres	41
Tableau 2 a) : Fonds bénévole pour la promotion de la santé – Virement des soldes au 31 décembre 1999 du fonds selon l'ancienne structure au fonds selon la nouvelle structure au 1 ^{er} janvier 2000.....	42
Tableau 2 b) : Fonds bénévole pour la promotion de la santé – Récapitulation des recettes et dépenses de l'an 2000 par Groupe au Siège et par bureau régional, ainsi que pour le programme de lutte contre l'onchocercose.....	43
Tableau 3 : Contributions fixées pour l'an 2000 et les exercices précédents.....	44
Tableau 4 : Fonds de roulement et emprunts internes.....	49
Tableau 5 : Compte pour les recettes occasionnelles.....	50
Tableau 6 : Compte spécial de frais généraux	53
Tableau 7 : Fonds immobilier	55
Tableau 8 : Compte spécial du fonds de l'OMS pour le renouvellement	56
EXECUTION FINANCIERE DU BUDGET PROGRAMME DE L'OMS EN 2000-2001	57
Table récapitulative 1 : Budget et dépenses – Récapitulation par niveau de l'Organisation	58
Table récapitulative 2 : Budget et dépenses – Récapitulation par section de la résolution portant ouverture de crédits au Siège	60
Table récapitulative 3 : Budget et dépenses – Récapitulation par Région	61
Table récapitulative 4 : Budget et dépenses – Récapitulation par section de la résolution portant ouverture de crédits – Régions et pays.....	62
Table récapitulative 5 : Budget et dépenses – Récapitulation par Région et par section de la résolution portant ouverture de crédits.....	63
Table récapitulative 6 : Budget et dépenses – Récapitulation par Région et par pays/territoire.....	66
Figure 1 : Estimations indicatives des dépenses liées aux activités principales concernant cinq maladies	72
GLOSSAIRE DE TERMES BUDGETAIRES ET FINANCIERS	74

Introduction

Le rapport financier intérimaire non vérifié de l'Organisation pour l'an 2000 est soumis par le Directeur général conformément à l'article 34 de la Constitution. Le présent rapport a été établi conformément au Règlement financier qui prévoit qu'un rapport financier intérimaire est soumis à la fin de la première année de l'exercice biennal, le rapport définitif couvrant l'ensemble de l'exercice étant établi à la fin de la seconde année.

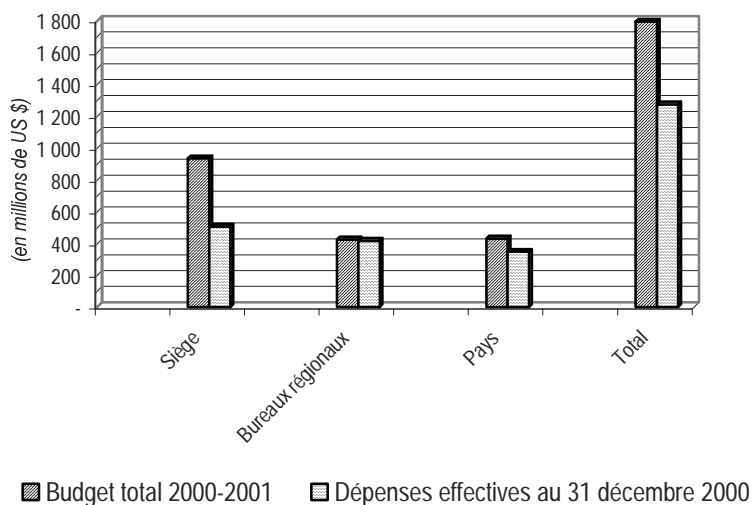
Les points saillants de la présentation du rapport financier intérimaire et certaines questions financières clés sont énoncés ci-dessous.

Les états financiers et les notes figurant aux pages 10 à 39 contiennent les éléments d'information que l'Organisation est tenue de présenter. Ces éléments sont approfondis dans les tableaux des pages 41 à 56 qui apportent des précisions concernant les divers fonds, ainsi que dans les tables récapitulatives aux pages 57 à 72 qui donnent des précisions sur les dépenses comparativement au budget. L'état récapitulatif des recettes et des dépenses pour l'ensemble des fonds fait l'objet de l'Etat I; l'actif, le passif et le solde des fonds au 31 décembre 2000 constituent l'Etat II et les flux de trésorerie l'Etat III. L'état des crédits qui indique les virements effectués entre les sections de la résolution portant ouverture de crédits et l'impact du mécanisme de compensation des gains et pertes au change fait l'objet de l'Etat IV.

Dans son rapport de l'an dernier sur les états financiers vérifiés pour l'exercice 1998-1999, le Directeur général a relevé que l'Assemblée de la Santé a réclamé de nouvelles améliorations en matière de transparence, de rigueur comptable et d'efficacité du système financier de l'OMS conformément aux meilleures pratiques de gestion. Le Directeur général a également fait observer que le rapport financier pour l'exercice 2000-2001 suivrait la structure du budget programme 2000-2001 adopté en 1999 avec une orientation stratégique, une mission et des objectifs nouveaux pour atteindre les buts de l'OMS. Le Règlement financier révisé a été adopté par la Cinquante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2000 et les Règles de Gestion financière révisées ont été confirmées par le Conseil exécutif à sa cent septième session en janvier 2001.

Le présent rapport financier présente des informations plus complètes que les précédents sur l'exécution par rapport au budget programme approuvé par l'Assemblée de la Santé. Le niveau d'exécution global pour l'an 2000 est de 71 % pour l'ensemble des fonds.

Ensemble des fonds Exécution par niveau de l'Organisation au 31 décembre 2000



La comparaison entre, d'une part, le budget ordinaire approuvé et les autres fonds et, de l'autre, les dépenses effectives et l'exécution financière fait l'objet des Tables récapitulatives 1 à 6. Les dépenses sont présentées et comparées par section de la résolution portant ouverture de crédits pour le Siège et les bureaux régionaux, ainsi que par pays.

La nouvelle structure du fonds bénévole pour la promotion de la santé est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2000. Les soldes ont été virés du fonds selon l'ancienne structure au fonds selon la nouvelle structure comme indiqué au Tableau 2 a). Le fonctionnement du fonds en 2000 selon la nouvelle structure fait l'objet du Tableau 2 b) qui reflète la même structure que le budget ordinaire.

Le montant total des contributions extrabudgétaires, y compris le fonds bénévole pour la promotion de la santé, a considérablement augmenté. En 2000, les recettes totales provenant de ces contributions s'établissaient à US \$731 millions, ce qui représente une augmentation de US \$208 millions (40 %) par rapport à 1999. On trouvera les détails à la page 4 de l'annexe (document A54/20 Add.1) qui renseigne sur les recettes et les dépenses en 2000 au titre des fonds extrabudgétaires. Les contributions au fonds bénévole pour la promotion de la santé s'établissaient à US \$566 millions, ce qui représente une augmentation de 54 % par rapport à 1999. L'augmentation significative des contributions et la restructuration du fonds bénévole pour la promotion de la santé font que l'annexe dépasse désormais les 300 pages. En 2001, on réexaminera la présentation de l'annexe afin de l'améliorer pour que les informations essentielles sur les contributions des donateurs à l'Organisation soient plus faciles à comprendre.

Un nouveau fonds fiduciaire du Programme spécial PNUD/FNUAP/OMS/Banque mondiale de Recherche, de Développement et de Formation à la Recherche à la Reproduction humaine (HRP) a été mis sur pied à compter du 1^{er} janvier 2000 ; il apparaît à l'Etat I.3 ainsi qu'à la page 327 de l'annexe.

L'an dernier, le Directeur général a exprimé sa préoccupation concernant le niveau des contributions non réglées. En 2000, le taux de recouvrement est passé à 87 %, le taux le plus élevé depuis 15 ans. En tout, un montant de US \$365 millions a été recouvré sur le montant total des contributions fixées de US \$421 millions, comme indiqué au Tableau 3. Le montant des contributions non réglées de US \$56 millions pour l'an 2000 au 31 décembre 2000 représentait près de la moitié des contributions non réglées au 31 décembre 1999. Le montant total des contributions non réglées, y compris les arriérés d'exercices antérieurs, a été ramené de US \$165 millions au 31 décembre 1999 à US \$144 millions au 31 décembre 2000. Cette tendance encourageante a été maintenue pendant les premiers mois de 2001.

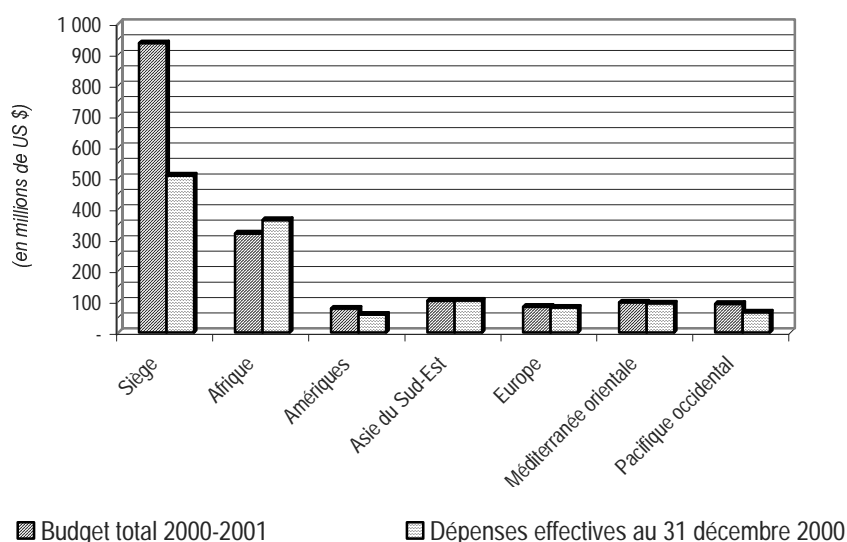
L'amélioration du taux de recouvrement des contributions au budget ordinaire a entraîné un assainissement de la position du fonds de roulement et des emprunts internes. Au 31 décembre 2000, il n'y avait pas d'emprunts internes et seuls US \$14 millions avaient été prélevés sur le fonds de roulement, laissant un disponible de US \$17 millions (Tableau 4). Le solde global du budget ordinaire au 31 décembre 2000 est négatif de US \$176 millions (Etat I). Les dépenses au titre du budget ordinaire sont engagées, le cas échéant, pour l'ensemble de l'exercice conformément aux politiques suivies en matière d'établissement du budget programme biennal et de comptabilité. Les dépenses engagées mais non encore réglées au 31 décembre 2000 au titre des traitements et indemnités, bourses, frais de voyage, achats de matériel et d'équipement, frais d'impression, etc., y compris les engagements non réglés liés aux traitements et indemnités du personnel pour 2001, représentent US \$159 millions du solde négatif du budget ordinaire, le reste étant financé par le fonds de roulement.

Le niveau des dépôts et titres figurant dans l'Etat II est passé à US \$1,273 milliard. Ce montant reflète surtout l'augmentation globale des contributions extrabudgétaires et l'amélioration du taux de recouvrement des contributions fixées. On a également constaté une augmentation des fonds détenus par l'OMS pour le compte de l'ONUSIDA, du Centre international de Recherche sur le Cancer, du Centre international de Calcul, de l'assurance-maladie du personnel et des fondations. L'Etat II montre aussi que le niveau des engagements non réglés est passé à US \$555 millions. Il s'agit d'une évolution normale à mi-chemin d'un exercice qui reflète les engagements non réglés liés aux traitements du personnel et autres postes de dépenses pour 2001 qui s'établissaient à US \$159 millions au 31 décembre 2000.

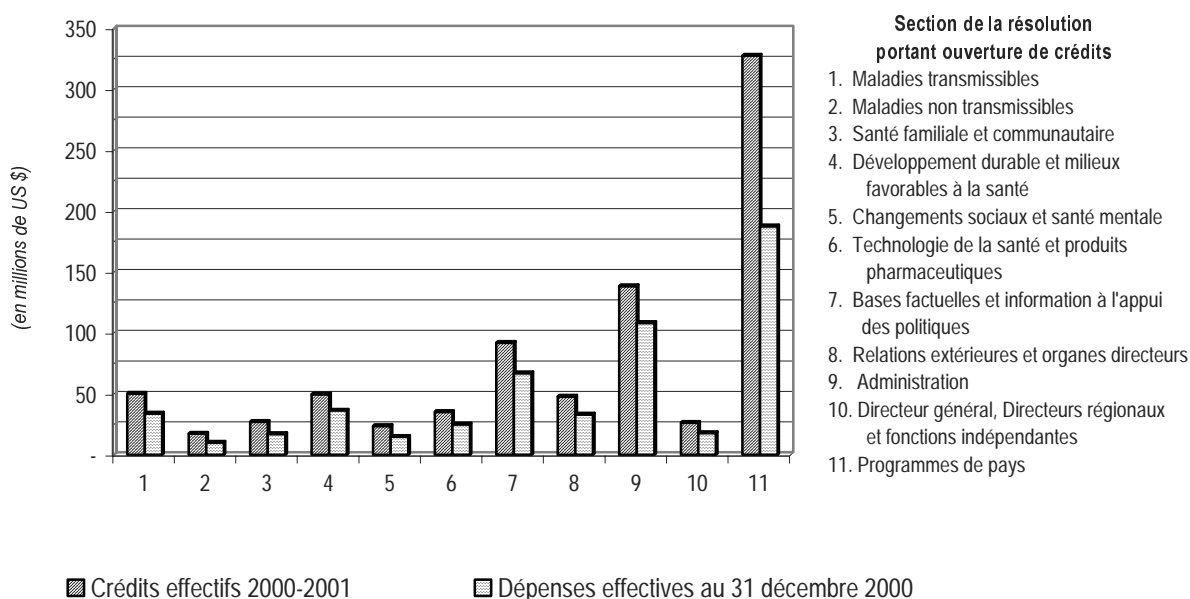
L'exécution financière du budget programme de l'OMS 2000-2001 pour l'an 2000 figurant à la Table récapitulative 1 (page 58) indique un niveau élevé d'exécution de la composante « Autres fonds » du budget programme. L'exécution par section de la résolution portant ouverture de crédits pour le Siège et les bureaux régionaux ainsi que pour les pays fait l'objet des Tables récapitulatives 2 à 6 (pages 60 à 71). Les chiffres des Autres fonds concernant le budget qui ont été utilisés dans les Tables récapitulatives 1 à 6 sont tirés du budget programme 2000-2001 adopté par l'Assemblée de la Santé en mai 1999. Le budget des Autres fonds de US \$958 millions mis au point de manière définitive à fin 1998 n'envisageait pas complètement l'augmentation sensible des contributions extrabudgétaires constatée deux ans plus tard en 2000. Le projet de budget

programme pour l'exercice 2002-2003 a intégré cette évolution et révisé le budget des Autres fonds pour 2000-2001 en le faisant passer à US \$1,237 milliard. Toutefois, par souci de régularité, les chiffres du budget des Autres fonds utilisés aux fins de la comparaison dans le présent rapport sont ceux du budget programme initial 2000-2001 adopté par l'Assemblée de la Santé.

Ensemble des fonds Exécution par le Siège et par Région au 31 décembre 2000



Ensemble des fonds Exécution du budget ordinaire par section de la résolution portant ouverture de crédits au 31 décembre 2000



Etats et tableaux financiers intérimaires non vérifiés et notes concernant les états financiers

Cette partie du rapport financier présente la situation financière globale de l'Organisation au 31 décembre 2000. Les états et tableaux de référence correspondants ont été préparés conformément aux dispositions du Règlement financier et des normes comptables pour le système des Nations Unies. Les tableaux contiennent des informations et des explications détaillées concernant les divers fonds et comptes spéciaux administrés par l'Organisation en 2000. Lorsqu'il y a lieu, des chiffres comparatifs sont fournis pour l'exercice précédent. Ces états et tableaux financiers sont précédés de l'exposé des objectifs et de l'exposé des règles comptables et s'appuient sur les notes concernant les états financiers qui suivent.

Etats et tableaux financiers intérimaires non vérifiés pour l'an 2000

I. Exposé des objectifs

1. L'objectif de l'Organisation mondiale de la Santé énoncé à l'article 1 de la Constitution est d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible.
2. La Cinquante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé (WHA52.20) a ouvert pour l'exercice 2000-2001 des crédits de US \$ 842,6 millions au budget effectif.
3. Le budget programme pour l'exercice 2000-2001, proposé par le Directeur général et adopté par l'Assemblée de la Santé en mai 1999, contient une nouvelle orientation stratégique ainsi que des missions et des buts nouveaux pour atteindre les objectifs de l'Organisation. Le budget est fondé sur la nouvelle structure organique adoptée au Siège. Le budget est réorganisé et comprend la réaffectation de fonds aux domaines prioritaires.

II. Exposé des règles comptables

Règles comptables générales

4. Les règles comptables et les pratiques suivies pour l'établissement de rapports sont conformes aux dispositions du Règlement financier et des Règles de Gestion financière de l'OMS et, sauf disposition contraire du Règlement financier et des Règles de Gestion financière, sont également conformes aux normes comptables pour le système des Nations Unies. Les états financiers, les notes qui les accompagnent et les tableaux sont établis conformément aux normes comptables pour le système des Nations Unies et selon la présentation prévue par ces normes.
5. La Cinquante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé, en mai 2000, a approuvé un Règlement financier révisé destiné à entrer en vigueur lors de la confirmation des nouvelles Règles de Gestion financière par le Conseil exécutif à sa cent septième session en janvier 2001. Le Conseil a confirmé les nouvelles Règles de Gestion financière à sa cent septième session et la Cinquante-Quatrième Assemblée en prendra note en mai 2001. Le présent rapport financier intérimaire non révisé pour l'an 2000 est donc établi sur la base du Règlement financier et des Règles de Gestion financière précédents applicables au cours de l'exercice 1998-1999.

Unité de compte et présentation générale

6. Les états et tableaux financiers sont établis en dollars des Etats-Unis. L'ensemble de l'actif et du passif y compris les comptes débiteurs et créditeurs sont comptabilisés globalement dans les livres de l'Organisation sans ventilation par source de fonds.

Conversion des opérations effectuées dans d'autres monnaies que le dollar des Etats-Unis et des créances et dettes dans d'autres domaines

7. La conversion des opérations exprimées en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis est effectuée au taux de change comptable en vigueur à l'Organisation des Nations Unies applicable au moment de l'opération. Il est toutefois rendu compte des opérations correspondant aux dépenses du compte d'avance sur la base du taux de change comptable en vigueur à la date où les dépenses sont comptabilisées.

8. L'actif et le passif dans d'autres monnaies à la fin de l'exercice sont convertis en dollars des Etats-Unis au taux de change comptable en vigueur à l'Organisation des Nations Unies pour le mois de décembre de l'année de clôture. Toutefois, si la parité entre les devises accuse un changement sensible à la fin de l'exercice, les taux de change utilisés pour convertir en dollars des Etats-Unis les fonds dans ces monnaies au 31 décembre sont les taux en vigueur le 1^{er} janvier de l'année suivante. Comme la parité entre les devises a effectivement accusé un changement sensible à la fin de l'année, les taux de change utilisés au 31 décembre 2000 étaient ceux en vigueur au 1^{er} janvier 2001.

Prise en compte des gains et pertes au change

9. Les gains et les pertes au change lors de l'achat ou de la vente de monnaies, en plus des différences liées à la réévaluation des soldes de trésorerie, sont ajustés au niveau des fonds et comptes participant à la répartition des intérêts dans le cadre du plan d'investissement général de l'OMS. Toutes les autres différences de change sont absorbées dans le cadre des recettes occasionnelles.

Etat I

**Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds
Ensemble des fonds
Rapport financier intérimaire non vérifié pour l'an 2000**

(en dollars des Etats-Unis)

	Référence	Budget ordinaire et fonds de roulement (Tableaux 3,4; Note 40)	Autres fonds OMS (Etat I.1)	Fonds bénévole pour la promotion de la santé (Table récapitu- lative 2a), b))	Fonds fiduciaire (Etats I.2, I.3, I.4)
RECETTES :					
<i>Contributions fixées :</i>					
- Pour le budget effectif (2000)	Notes 1,2	414 093 220	7 212 000		
- Membres nouveaux et précédemment inactifs	Note 3		107 927		
<i>Total : contributions fixées</i>		414 093 220	7 319 927		
<i>Contributions volontaires :</i>					
- Activités liées à des programmes de l'OMS	Notes 4-6		561 169	564 728 739	113 518 345
- Activités non liées à des programmes de l'OMS	Note 7				115 325 060
<i>Recettes accessoires :</i>					
- Activités productrices de recettes	Note 8		2 870 289		437 549
- Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations	Note 9				28 106 737
- Recettes correspondant à la prestation de services	Notes 10,11		50 103 330		
- Intérêts créditeurs : reçus et répartis	Notes 12,13		14 963 056	18 714 270	15 278 232
- Intérêts créditeurs : non répartis	Note 14				7 291 095
- Mécanisme de compensation (change)	Note 15	(5 484 454)	5 484 454		
- Divers	Note 16		(1 545 971)		46 717 670
<i>Total des recettes</i>		408 608 766	79 756 254	583 443 009	326 674 688
DEPENSES :					
Programme sanitaire international	Notes 17-19	552 580 671	66 779 714	491 312 814	164 957 068
A d'autres fins	Note 20		28 298 190		152 933 765
<i>Total des dépenses</i>		552 580 671	95 077 904	491 312 814	317 890 833
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)	Etat IV Notes c),d)	(143 971 905)	(15 321 650)	92 130 195	8 783 855
Provisions pour retard de recouvrement des contributions fixées	Note 26	(56 222 100)			
Remboursement aux Membres de contributions de l'exercice en cours	Note 27	(9 138 043)			
Règlement des contributions d'années antérieures	Note 28	69 678 678	7 602 828		
Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés	Note 29		4 695 805		4 526 290
Augmentation/(diminution) des immobilisations	Annexe 1	26 692 333	(26 692 333)	(4 705 325)	4 705 325
TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS	Etat III	(112 961 037)	(29 715 350)	87 424 870	18 015 470
SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 2000	Etat II	(63 110 688)	219 971 037	275 090 500	336 152 839
SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 2000	Etat II	(176 071 725)	190 255 687	362 515 370	354 168 309

Etat I (suite)

Immobilisations (Note 44)	Total partiel	Eliminations (Annexe 2; Note 30)	Total 2000	1998-1999	
					RECETTES :
					<i>Contributions fixées :</i>
	421 305 220		421 305 220	837 502 000	- Pour le budget effectif (2000)
	107 927		107 927	48 280	- Membres nouveaux et précédemment inactifs
<hr/>					
	421 413 147		421 413 147	837 550 280	<i>Total : contributions fixées</i>
					<i>Contributions volontaires :</i>
	678 808 253	(6 408 452)	672 399 801	803 412 064	- Activités liées à des programmes de l'OMS
	115 325 060		115 325 060	207 995 540	- Activités non liées à des programmes de l'OMS
<hr/>					<i>Recettes accessoires :</i>
	3 307 838		3 307 838	8 972 128	- Activités productrices de recettes
	28 106 737		28 106 737	90 280 069	- Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations
	50 103 330	(42 116 810)	7 986 520	18 388 465	- Recettes correspondant à la prestation de services
	48 955 558		48 955 558	73 716 266	- Intérêts créditeurs : reçus et répartis
	7 291 095		7 291 095	5 164 801	- Intérêts créditeurs : non répartis
	45 171 699		45 171 699	106 139 631	- Mécanisme de compensation (change)
	45 171 699		45 171 699	106 139 631	- Divers
<hr/>					
	1 398 482 717	(48 525 262)	1 349 957 455	2 151 619 244	<i>Total des recettes</i>
					DEPENSES :
	1 275 630 267	(53 933 636)	1 221 696 631	1 663 069 529	Programme sanitaire international
	181 231 955		181 231 955	314 458 436	A d'autres fins
<hr/>					
	1 456 862 222	(53 933 636)	1 402 928 586	1 977 527 965	<i>Total des dépenses</i>
<hr/>					
	(58 379 505)	5 408 374	(52 971 131)	174 091 279	EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)
<hr/>					
	(56 222 100)		(56 222 100)	(93 817 232)	Provisions pour retard de recouvrement des contributions fixées
	(9 138 043)		(9 138 043)	(16 256 760)	Remboursement aux Membres de contributions de l'exercice en cours
	77 281 506		77 281 506	108 626 359	Règlement des contributions d'années antérieures
	9 222 095		9 222 095	26 779 190	Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés
				9 618 284	Augmentation/(diminution) des immobilisations
					Virements entre fonds
<hr/>					
	(37 236 047)	5 408 374	(31 827 673)	209 041 120	TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS
	64 787 524	832 891 212	819 226 341	610 185 221	SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 2000
<hr/>					
	64 787 524	795 655 165	787 398 668	819 226 341	SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 2000

Etat I.1

**Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds
Autres fonds de l'OMS
Rapport financier intérimaire non vérifié pour l'an 2000
(en dollars des Etats-Unis)**

	Référence	Recettes occasionnelles Montants affectés aux programmes prioritaires Recettes (Schedule 5)	Compte d'ordre (Etat I, Annexe 1; Note 41)	Fonds immobilier (Tableau 7)	Fonds de roulement* et compte spécial**	Fonds de roulement des ventes (Note 42)
RECETTES :						
<i>Contributions fixées :</i>						
- Pour le budget effectif (2000)	Note 2					
- Membres nouveaux et précédemment inactifs	Note 3	107 927				
Total : Contributions fixées		107 927	-	-	-	-
<i>Contributions volontaires</i>						
- Activités liées à des programmes de l'OMS	Notes 4,5					
<i>Recettes accessoires :</i>						
- Activités productrices de recettes	Note 8			23 648	50 000	2 542 479
- Recettes correspondant à la prestation de services	Notes 10,11					
- Intérêts créditeurs	Notes 12,13	6 883 150		336 800	1 690	
- Mécanisme de compensation (change)	Note 15	5 484 454				
- Divers	Note 16	(1 545 971)				
Total des recettes		10 929 560	-	360 448	51 690	2 542 479
DEPENSES :						
Programme sanitaire international	Notes 17-19	6 613 304			50 000	483 822
A d'autres fins	Note 20			2 785 066		
Total des dépenses		-	6 613 304	-	2 785 066	483 822
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)						
		10 929 560	(6 613 304)	-	(2 424 618)	1 690 2 058 657
Règlement des contributions d'années antérieures	Note 28	7 602 828				
Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés	Note 29	4 695 805				
Virements entre fonds	Annexe 1	(24 766 856)	15 000 000	(19 008 541)	2 141 721	(2 058 657)
TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS	Etat I	(1 538 663)	8 386 696	(19 008 541)	(282 897)	1 690 -
SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 2000	Etat II	24 825 513	3 847 448	25 020 914	1 731 678	400 000 500 000
SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 2000	Etat II	23 286 850	12 234 144	6 012 373	1 448 781	401 690 500 000

* Fonds de roulement : fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire.

** Compte spécial : compte spécial pour les recettes découlant de la politique en matière de brevets.

Etat I.1 (suite)

Compte spécial pour les services conçédés au Siège (Note 43)	Compte spécial du fonds de l'OMS pour le renouvellement (Tableau 8)	Compte spécial de frais généraux (Tableau 6)	Fonds de péréquation des impôts (Note 2)	Compte pour les paiements de fin de contrat	Total		
					2000	1998-1999	
RECETTES :							
<i>Contributions fixées :</i>							
			7 212 000		7 212 000	10 365 000	- Pour le budget effectif (2000)
					107 927	48 280	- Membres nouveaux et précédemment inactifs
-		-	7 212 000	-	7 319 927	10 413 280	<i>Total : Contributions fixées</i>
<i>Contributions volontaires</i>							
	561 169				561 169	6 059 352	- Activités liées à des programmes de l'OMS
<i>Recettes accessoires :</i>							
254 162					2 870 289	8 800 874	- Activités productrices de recettes
		42 116 810		7 986 520	50 103 330	81 024 150	- Recettes correspondant à la prestation de services
180 680	126 060	5 399 190		2 035 486	14 963 056	21 921 452	- Intérêts créditeurs
					5 484 454	5 232 900	- Mécanisme de compensation (change)
					(1 545 971)	340 304	- Divers
434 842	687 229	47 516 000	7 212 000	10 022 006	79 756 254	133 792 312	<i>Total des recettes</i>
DEPENSES :							
	1 576 608	58 055 980			66 779 714	77 369 868	Programme sanitaire international
390 447			3 209 290	21 913 387	28 298 190	31 628 271	A d'autres fins
390 447	1 576 608	58 055 980	3 209 290	21 913 387	95 077 904	108 998 139	<i>Total des dépenses</i>
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)							
44 395	(889 379)	(10 539 980)	4 002 710	(11 891 381)	(15 321 650)	24 794 173	
					7 602 828	10 298 723	Règlement des contributions d'années antérieures
					4 695 805	17 732 008	Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés
		2 000 000			(26 692 333)	(31 773 760)	Virements entre fonds
44 395	(889 379)	(8 539 980)	4 002 710	(11 891 381)	(29 715 350)	21 051 144	TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS
3 443 029	1 909 448	104 757 266	5 898 440	47 637 301	219 971 037	198 919 893	SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 2000
3 487 424	1 020 069	96 217 286	9 901 150	35 745 920	190 255 687	219 971 037	SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 2000

Etat I.2

**Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds
Fonds fiduciaires – Arrangements interorganisations
Rapport financier intérimaire non vérifié pour l'an 2000**

(en dollars des Etats-Unis)

	Référence	Coopération technique			
		Programme des Nations Unies pour le Développement	Fonds des Nations Unies pour la Population	Programme des Nations Unies pour l'Environnement	Programme des Nations Unies pour le Contrôle international des Drogues
RECETTES :					
<i>Recettes accessoires :</i>					
- Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations	Note 9	3 862 997	5 400 000	135 000	539 400
- Intérêts créditeurs	Note 12				
- Divers		(7 317)	(44 022)		
<i>Total des recettes</i>		<u>3 855 680</u>	<u>5 355 978</u>	<u>135 000</u>	<u>539 400</u>
DEPENSES :					
Programme sanitaire international	Notes 17-19	2 972 051	5 629 024	153 883	532 193
<i>Total des dépenses</i>		<u>2 972 051</u>	<u>5 629 024</u>	<u>153 883</u>	<u>532 193</u>
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)					
		<u>883 629</u>	<u>(273 046)</u>	<u>(18 883)</u>	<u>7 207</u>
Economies réalisées (frais encourus) lors du paiement des engagements non réglés	Note 29	(127 144)	25 730	(577)	7 193
Virements entre fonds					
TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS	Etat I	756 485	(247 316)	(19 460)	14 400
SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 2000	Etat II	(1 268 897)	(230 766)	(20 621)	(170 804)
SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 2000	Etat II	<u>(512 412)</u>	<u>(478 082)</u>	<u>(40 081)</u>	<u>(156 404)</u>

Etat I.2 (suite)

<u>Coopération technique</u>	<u>Services de fournitures</u>	<u>Total Arrangements interorganisations</u>		
<u>Autres fonds des Nations Unies</u>	<u>Autres organisations du système des Nations Unies</u>	<u>2000</u>	<u>1998-1999</u>	
RECETTES :				
				<i>Recettes accessoires :</i>
474 214	17 695 126	28 106 737	90 280 069	- Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations
12 720	471 710	484 430	11 230	- Intérêts créditeurs
		(51 339)	(54 691)	- Divers
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	
486 934	18 166 836	28 539 828	90 236 608	<i>Total des recettes</i>
DEPENSES :				
764 289	44 680 666	54 732 106	86 955 859	Programme sanitaire international
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	
764 289	44 680 666	54 732 106	86 955 859	<i>Total des dépenses</i>
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)				
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	
(277 355)	(26 513 830)	(26 192 278)	3 280 749	
				Economies réalisées (frais encourus) lors du paiement des engagements non réglés
-		(94 798)	420 867	Virements entre fonds
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	
(164 814)		(164 814)		
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	
(442 169)	(26 513 830)	(26 451 890)	3 701 616	TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	
978 049	793 699	80 660	(3 620 956)	SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 2000
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	
535 880	(25 720 131)	(26 371 230)	80 660	SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 2000
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	

Etat I.3

**Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds
Fonds fiduciaires – Activités des programmes de l'OMS
Rapport financier intérimaire non vérifié pour l'an 2000**

(en dollars des Etats-Unis)

Coopération technique					
Référence	Programme mondial de lutte contre le SIDA	Programme de lutte contre l'onchocercose	Programme africain de lutte contre l'onchocercose	Fonds fiduciaire Sasakawa pour la santé	Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales
RECETTES :					
<i>Contributions volontaires :</i>					
- Activités liées à des programmes de l'OMS	Note 4	12 600 000	8 000 000	6 000 000	30 197 702
<i>Recettes accessoires :</i>					
- Activités productrices de recettes	Note 8	65 263	183		17 803
- Intérêts créditeurs	Notes 12,13	196 270	69 080	399 750	540 000
- Divers		26 565	28 472	(4 111)	(1 199 080)
<i>Total des recettes</i>		196 270	12 760 908	8 428 405	6 535 889
DEPENSES :					29 998 505
Programme sanitaire international	Notes 17-19	(1 003 819)	13 860 579	9 444 423	5 294 611
<i>Total des dépenses</i>		(1 003 819)	13 860 579	9 444 423	5 294 611
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)		1 200 089	(1 099 671)	(1 016 018)	1 241 278
Economies réalisées (frais encourus) lors du paiement des engagements non réglés	Note 29		1 337 774	1 267 383	7 987
Virements entre fonds	Annexe 1			(1 000 000)	100 000
TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS	Etat I	1 200 089	238 103	251 365	249 265
SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 2000	Etat II	3 279 049	(1 559 284)	(4 334 624)	7 826 173
SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 2000	Etat II	4 479 138	(1 321 181)	(4 083 259)	8 075 438
		13 463 505			

Etat I.3 (suite)

Coopération technique			Services de fournitures		Total		
Fonds fiduciaire du Programme spécial PNUD/FNUAP/OMS/ Banque mondiale de Recherche, de Développement et de Formation à la Recherche en Reproduction humaine	Cadres associés	Autres fonds de coopération technique	Services et institutions de santé nationaux	Coopération technique et services de fournitures 2000	1998-1999		
RECETTES :							
<i>Contributions volontaires :</i>							
15 848 105	3 892 106	31 718 644	5 261 788	113 518 345	186 115 098	- Activités liées à des programmes de l'OMS	
<i>Recettes accessoires :</i>							
354 300				437 549	171 254	- Activités productrices de recettes	
442 590	94 410	206 060		2 930 240	4 259 351	- Intérêts créditeurs	
				(1 148 154)		- Divers	
16 644 995	3 986 516	31 924 704	5 261 788	115 737 980	190 545 703	<i>Total des recettes</i>	
DEPENSES :							
13 384 427	4 653 085	35 684 733	4 688 491	110 224 962	189 694 327	Programme sanitaire international	
13 384 427	4 653 085	35 684 733	4 688 491	110 224 962	189 694 327	<i>Total des dépenses</i>	
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)							
3 260 568	(666 569)	(3 760 029)	573 297	5 513 018	851 376	Economies réalisées (frais encourus) lors du paiement des engagements non réglés	
(9 223)				2 698 500	3 568 220	Virements entre fonds	
5 704 692		118 554	(53 107)	4 870 139	(5 350 000)		
8 956 037	(666 569)	(3 641 475)	520 190	13 081 657	(930 404)	TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS	
	2 706 747	19 929 935	2 892 182	38 229 031	39 159 435	SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 2000	
8 956 037	2 040 178	16 288 460	3 412 372	51 310 688	38 229 031	SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 2000	

Etat I.4

**Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds
Autres fonds fiduciaires et entités associées
Rapport financier intérimaire non vérifié pour l'an 2000**

(en dollars des Etats-Unis)

	Référence	Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) (Notes 20,39)	Centre international de Recherche sur le Cancer (Note 20)	Centre international de Calcul (Note 20)	Assurance- maladie du personnel (Notes 20,21)
RECETTES :					
<i>Contributions volontaires :</i>					
- Activités non liées à des programmes de l'OMS	Note 7	81 725 606	28 094 495		
<i>Recettes accessoires :</i>					
- Intérêts créditeurs : reçus et répartis	Notes 12,13	4 636 740			6 947 396
- Intérêts créditeurs : non répartis	Note 14				
- Divers		928		17 456 514	30 471 786
<i>Total des recettes</i>		86 363 274	28 094 495	17 456 514	37 419 182
DEPENSES :					
A d'autres fins		71 877 480	25 624 228	24 595 566	25 022 893
<i>Total des dépenses</i>		71 877 480	25 624 228	24 595 566	25 022 893
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)					
		14 485 794	2 470 267	(7 139 052)	12 396 289
Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés	Note 29	1 922 588			
Virements entre fonds					
TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS	Etat I	16 408 382	2 470 267	(7 139 052)	12 396 289
SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 2000	Etat II	76 058 736	14 786 176	1 369 087	187 959 568
SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 2000	Etat II	92 467 118	17 256 443	(5 769 965)	200 355 857

Etat I.4 (suite)

Autres fonds (Notes 20,22-24)	Fondations (Notes 20,25)	Intérêts courus non répartis (Note 14)	Total Fonds fiduciaires - Activités non liées à des programmes de l'OMS		
			2000	1998-1999	
RECETTES :					
<i>Contributions volontaires :</i>					
5 504 959			115 325 060	207 995 540	- Activités non liées à des programmes de l'OMS
<i>Recettes accessoires :</i>					
156 910	122 516		11 863 562	24 639 683	- Intérêts créditeurs : reçus et répartis
		7 291 095	7 291 095	5 164 801	- Intérêts créditeurs : non répartis
	(12 065)		47 917 163	105 854 018	- Divers
5 661 869	110 451	7 291 095	182 396 880	343 654 042	<i>Total des recettes</i>
DEPENSES :					
5 748 284	65 314		152 933 765	282 830 165	A d'autres fins
5 748 284	65 314		152 933 765	282 830 165	<i>Total des dépenses</i>
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)					
(86 415)	45 137	7 291 095	29 463 115	60 823 877	
Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés					
Virements entre fonds					
			1 922 588	5 058 095	
				5 000 000	
(86 415)	45 137	7 291 095	31 385 703	70 881 972	TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS
4 168 733	2 006 814	11 494 034	297 843 148	226 961 176	SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 2000
4 082 318	2 051 951	18 785 129	329 228 851	297 843 148	SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 2000

Etat I, Annexe 1

Virements entre fonds
Les virements entre fonds figurant dans le tableau ci-dessous ont été effectués en 2000
(en dollars des Etats-Unis)

Référence	Budget ordinaire et fonds de roulement	Recettes occasionnelles Recettes	Montant alloué aux programmes prioritaires	Compte d'ordre	Fonds immobilier	Fonds de roulement des ventes
Montant affecté au budget effectif 2000-2001 (résolution WHA52.20)	(10 020 914)		(15 000 000)	25 020 914		
Montant affecté au budget effectif 2002-2003 (résolution WHA53.5) Tableau 5	(6 372 696)	12 385 069		(6 012 373)		
Virement au fonds de roulement (résolution WHA53.5) Tableau 5	(10 298 723)	10 298 723				
Montant affecté au fonds immobilier (résolution WHA53.4) Tableaux 5,7		2 141 721			(2 141 721)	
Montant destiné à couvrir le coût de la production et de la promotion des ventes de publications de l'OMS, 2002 (résolution WHA22.8) Tableau 6						2 000 000
Excédents au 31 décembre 2000 virés aux recettes occasionnelles (résolution WHA22.8) Tableau 5		(58 657)				58 657
Autres virements des programmes						
Total	(26 692 333)	24 766 856	(15 000 000)	19 008 541	(2 141 721)	2 058 657

Ces virements entre fonds ont été effectués en exécution des décisions de l'Assemblée de la Santé et les autres virements concernant les programmes, conformément aux pratiques comptables établies.

Etat I, Annexe 1 (suite)

Compte spécial de frais généraux	Fonds bénévole pour la promotion de la santé	Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales	HRP*	Autres fonds de coopération technique	Services et institutions de santé nationaux	Autres fonds ONU	Fonds fiduciaire Sasakawa pour la Santé
							Montant affecté au budget effectif 2000-2001 (résolution WHA52.20)
							Montant affecté au budget effectif 2002-2003 (résolution WHA53.5)
							Virement au fonds de roulement (résolution WHA53.5)
							Montant affecté au fonds immobilier (résolution WHA53.4)
(2 000 000)							Montant destiné à couvrir le coût de la production et de la promotion des ventes de publications de l'OMS, 2002 (résolution WHA22.8)
							Excédents au 31 décembre 2000 virés aux recettes occasionnelles (résolution WHA22.8)
	4 705 325	(100 000)	(5 704 692)	(118 554)	53 107	164 814	Autres virements des programmes
(2 000 000)	4 705 325	(100 000)	(5 704 692)	(118 554)	53 107	164 814	1 000 000 Total

* Fonds fiduciaire du Programme spécial PNUD/FNUAP/OMS/Banque mondiale de Recherche, de Développement et de Formation à la Recherche en Reproduction humaine.

Etat I, Annexe 2**Eliminations***(en dollars des Etats-Unis)*

1. En 2000, des virements de recettes ont été effectués entre des fonds, ce qui donne lieu à une situation où ces recettes et les dépenses correspondantes sont comptabilisées deux fois. Pour refléter les coûts nets de l'exécution du programme, il faut éliminer l'effet de double comptabilisation dû à ces virements.

Fonds d'origine	Fonds bénéficiaire	Recettes	Dépenses
<i>Budget ordinaire</i>	Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales	1 178 240	1 178 240
	Programme de lutte contre l'onchocercose	250 000	250 000
	Programme africain de lutte contre l'onchocercose	50 000	50 000
<i>Programme des Nations Unies pour le Développement</i>	Fonds bénévole pour la promotion de la santé	25 000	25 000
	Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales	500 000	500 000
<i>Fonds des Nations Unies pour la Population</i>	Fonds fiduciaire du Programme spécial PNUD/FNUAP/OMS/Banque mondiale de Recherche, de Développement et de Formation à la Recherche en Reproduction humaine	1 000 000	1 000 000
<i>Programme africain de lutte contre l'onchocercose</i>	Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales	700 000	700 000
<i>Programme de lutte contre l'onchocercose</i>	Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales	320 976	320 976
<i>Fonds bénévole pour la promotion de la santé</i>	Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales	1 000 000	1 000 000
<i>ONUSIDA</i>	Fonds fiduciaire du Programme spécial PNUD/FNUAP/OMS/Banque mondiale de Recherche, de Développement et de Formation à la Recherche en Reproduction humaine	405 000	405 000
	Fonds bénévole pour la promotion de la santé	979 236	979 236
		<u>6 408 452</u>	<u>6 408 452</u>

Ces virements apparaissent dans la colonne "Eliminations" de l'Etat I en réduction des recettes au titre des contributions volontaires des activités liées à des programmes de l'OMS avec une réduction correspondante des dépenses au titre du "Programme sanitaire international".

2. Il faut également éliminer la double comptabilisation des dépenses d'appui aux programmes comme recettes et comme dépenses. Les dépenses d'appui aux programmes sont comptabilisées à la fois comme recettes et comme dépenses dans le fonds bénévole pour la promotion de la santé et dans le compte spécial de frais généraux.

<i>Recettes correspondant à la prestation de services</i>	Dépenses d'appui aux programmes - montants reçus	42 116 810	
<i>Programme sanitaire international</i>	Dépenses d'appui aux programmes imputées aux activités financées par des fonds extrabudgétaires		47 525 184
Total		<u>48 525 262</u>	<u>53 933 636</u> ^{a/}

- a/ La différence de US \$5 408 374 entre les recettes et les dépenses tient à des différences de calendrier ; elle est comprise dans le solde du compte spécial de frais généraux au Tableau 6. Les montants des dépenses d'appui aux programmes réalisés au cours d'un exercice ne sont pas disponibles avant l'exercice suivant.

Etat II

**Etat non vérifié de l'actif, du passif et du solde des fonds
au 31 décembre 2000**

(en dollars des Etats-Unis)

	Référence	2000	1999
ACTIF			
Encaisse			
Espèces en banque, en transit et en caisse	Note 31	62 044 159	52 613 523
Dépôts et titres	Tableau 1	1 273 605 359	998 663 672
Comptes débiteurs			
		2000	Exercices antérieurs
Contributions fixées			
Contributions de Membres à recouvrer	Tableau 3	56 222 100	87 429 354
A déduire : Provisions pour retard de recouvrement des contributions	Etat I	56 222 100	87 429 354
Contributions nettes		-	-
Créances diverses	Note 33		
Dépenses réglées par anticipation	Note 34		
Intérêts courus et non répartis	Note 14		
Immobilisations	Note 35		
<i>Terrains et bâtiments :</i>			
Siège		41 597 370	41 597 370
Afrique		8 261 740	8 261 740
Asie du Sud-Est		1 483 295	1 483 295
Méditerranée orientale		9 988 361	9 988 361
Pacifique occidental		3 456 758	3 456 758
Total : immobilisations		64 787 524	64 787 524
TOTAL : ACTIF		1 459 129 165	1 165 271 023
PASSIF ET SOLDE DES FONDS			
Contributions des Membres reçues en avance	Note 36	43 762 854	42 111 903
Engagements non réglés	Note 37		
<i>Activités liées à des programmes de l'OMS :</i>			
Budget ordinaire		259 887 005	78 116 934
Autres fonds de l'OMS		37 707 627	16 820 773
Fonds bénévole pour la promotion de la santé		163 076 947	74 362 449
Arrangements interorganisations		3 459 638	15 115 042
Fonds fiduciaires		90 502 903	40 969 148
Total : Engagements non réglés - Activités liées à des programmes de l'OMS		554 634 120	225 384 346
<i>Activités non liées à des programmes de l'OMS :</i>			
Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA		23 067 344	28 083 734
Centre international de Calcul (CIC)		10 304 748	3 331 510
Total : Engagements non réglés		588 006 212	256 799 590
Comptes créditeurs	Note 38	31 704 934	33 468 318
Total : Passif		663 474 000	332 379 811

Etat II (suite)

	Référence	2000	1999
PASSIF ET SOLDE DES FONDS (suite)			
Fonds fiduciaire			
Fonds de coopération technique et de services de fournitures	Etats I.2; I.3	24 939 458	38 309 691
Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)	Etat I.4	92 467 118	76 058 736
Centre international de Recherche sur le Cancer	Etat I.4	17 256 443	14 786 176
Centre international de Calcul (CIC)	Etat I.4	(5 769 965)	1 369 087
Assurance-maladie du personnel, fondations et autres fonds fiduciaires	Etat I.4	206 490 126	194 135 115
Intérêts courus et non répartis	Etat I.4	18 785 129	11 494 034
<i>Total : Fonds fiduciaires</i>		354 168 309	336 152 839
Fonds bénévole pour la promotion de la santé	Etat I	362 515 370	275 090 500
Budget ordinaire et fonds de roulement			
Avances garanties par d'autres fonds de l'OMS	Etat I	-	(63 110 688)
Budget ordinaire	Etat I	(176 071 725)	
Autres fonds de l'OMS			
Compte pour les recettes occasionnelles	Etat I.1	35 520 994	28 672 961
Compte d'ordre	Etat I.1	6 012 373	25 020 914
Fonds immobilier	Etat I.1	1 448 781	1 731 678
Fonds de roulement* et compte spécial**	Etat I.1	401 690	400 000
Fonds de roulement des ventes	Etat I.1	500 000	500 000
Compte spécial pour les services concédés au Siège	Etat I.1	3 487 424	3 443 029
Compte spécial du fonds de l'OMS pour le renouvellement	Etat I.1	1 020 069	1 909 448
Compte spécial de frais généraux	Etat I.1	96 217 286	104 757 266
Fonds de péréquation des impôts	Etat I.1	9 901 150	5 898 440
Compte pour les paiements de fin de contrat	Etat I.1	35 745 920	47 637 301
<i>Total : Autres fonds de l'OMS</i>		190 255 687	219 971 037
Fonds propres des Membres engagés dans les immobilisations	Etat I	64 787 524	64 787 524
<i>Total : Solde des fonds</i>		795 655 165	832 891 212
TOTAL : PASSIF ET SOLDE DES FONDS		1 459 129 165	1 165 271 023

* Fonds de roulement : fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire.

** Compte spécial : compte spécial pour les recettes découlant de la politique en matière de brevets.

*Etat III***Etat non vérifié des flux de trésorerie
de l'an 2000***(en dollars des Etats-Unis)*

	2000	1998-1999
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DU FONCTIONNEMENT :		
Evolution totale du solde des fonds	(31 827 673)	209 041 120
(Augmentation)/diminution des sommes à recevoir - Créances diverses	(2 496 239)	(5 632 527)
(Augmentation)/diminution des dépenses réglées à l'avance	301 515	212 469
(Augmentation)/diminution des intérêts courus et non répartis	(7 291 095)	(5 164 801)
Augmentation/(diminution) des contributions reçues d'avance	1 650 951	21 260 412
Augmentation/(diminution) des engagements non réglés	331 206 622	37 063 154
Augmentation/(diminution) des sommes à payer	(1 763 384)	16 438 004
A déduire : Intérêts créditeurs	(48 955 558)	(73 716 266)
Intérêts courus et non répartis - exercice précédent	11 494 034	6 329 233
Economies réalisées lors du règlement des engagements d'exercices antérieurs	(9 222 095)	(26 779 190)
Eliminations nettes de dépenses d'appui aux programmes	(5 408 374)	13 664 871
<i>Encaisse nette provenant du fonctionnement</i>	<u>237 688 704</u>	<u>192 716 479</u>
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE PLACEMENT ET DE FINANCEMENT :		
(Augmentation)/diminution des placements	(274 941 687)	(260 277 929)
A ajouter : Intérêts créditeurs	48 955 558	73 716 266
Intérêts courus et non répartis - exercice précédent	(11 494 034)	(6 329 233)
<i>Encaisse nette provenant des activités de placement et de financement</i>	<u>(237 480 163)</u>	<u>(192 890 896)</u>
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT D'AUTRES SOURCES :		
(Augmentation)/diminution des terrains et bâtiments	-	(9 618 284)
Economies réalisées lors du règlement des engagements d'exercices antérieurs	9 222 095	26 779 190
<i>Encaisse nette provenant d'autres sources</i>	<u>9 222 095</u>	<u>17 160 906</u>
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE	9 430 636	16 986 489
ENCAISSE AU 1^{er} JANVIER 2000 ET 1998	<u>52 613 523</u>	<u>35 627 034</u>
ENCAISSE AU 31 DECEMBRE 2000 ET 1999	<u><u>62 044 159</u></u>	<u><u>52 613 523</u></u>

Etat IV

**Etat des crédits ouverts pour l'exercice 2000-2001
Rapport financier intérimaire non vérifié pour l'an 2000**

(en dollars des Etats-Unis)

Section de la résolution portant ouverture de crédits	Montants approuvés par les résolutions WHA52.20 et EB105.R5	Virements entre sections effectués par le Directeur général	Virements entre sections en pourcentage des crédits approuvés ^{a/}	Mécanisme de compensation des gains et pertes au change : virement net aux recettes occasionnelles ^{b/} (résolution WHA52.20)
	(1)	(2)	(3)	(4)
1. Maladies transmissibles	52 227 000	(1 638 900)	-3,14	(329 629)
2. Maladies non transmissibles	14 838 000	2 779 400	18,73	(100 243)
3. Santé familiale et communautaire	21 265 000	6 289 100	29,57	(250 773)
4. Développement durable et milieux favorables à la santé	48 756 000	1 368 800	2,81	(373 393)
5. Changements sociaux et santé mentale	21 181 000	2 708 760	12,79	(142 030)
6. Technologie de la santé et produits pharmaceutiques	33 082 000	2 662 100	8,05	(238 507)
7. Bases factuelles et information à l'appui des politiques	97 446 000	(4 631 660)	-4,75	(642 524)
8. Relations extérieures et organes directeurs	50 209 000	(1 690 800)	-3,37	(494 667)
9. Administration	144 281 000	(2 805 000)	-1,94	(2 796 031)
10. Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes	27 586 000	(925 800)	-3,36	(116 657)
11. Programmes de pays	331 783 000	(4 116 000)	-1,24	
BUDGET EFFECTIF	842 654 000			(5 484 454)
12. Virement au fonds de péréquation des impôts	80 000 000			
TOTAL	922 654 000			(5 484 454)

a/ Le Directeur général est autorisé à effectuer des virements entre les sections de la résolution portant ouverture de crédits qui constituent le budget effectif à concurrence d'un montant ne dépassant pas 10 % du montant initialement alloué à la section dont provient le virement.

b/ Les crédits effectifs pour 2000-2001 (colonne 5) tiennent compte des virements nets effectués au compte pour les recettes occasionnelles pendant la première année de l'exercice pour couvrir les effets jusqu'au 31 décembre 2000 des taux de change comptables favorables des Nations Unies et de l'OMS concernant le dollar des Etats-Unis (colonne 4), pour ce qui est des monnaies des pays du Siège et des bureaux régionaux, à l'exclusion du Bureau régional de l'Afrique, au titre du mécanisme de compensation des gains et pertes au change, conformément au paragraphe 4.6 du Règlement financier et comme l'autorise la résolution WHA52.20. En 2000, le mécanisme de compensation a permis d'effectuer des virements aux recettes occasionnelles au titre des économies dues à des taux de change plus favorables pour l'ensemble des monnaies concernées pendant l'année.

Etat IV (suite)

Crédits effectifs	Dépenses ^{c/}			Solde disponible pour dépenses en 2001 ^{e/}	Section de la résolution portant ouverture de crédits
	Décaissements	Engagements non réglés	Total		
(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
50 258 471	18 927 831	15 166 082	34 093 913 ^{f/}	16 164 558	1. Maladies transmissibles
17 517 157	5 842 737	4 347 292	10 190 029	7 327 128	2. Maladies non transmissibles
27 303 327	10 125 730	7 144 362	17 270 092	10 033 235	3. Santé familiale et communautaire
49 751 407	20 237 081	16 256 479	36 493 560	13 257 847	4. Développement durable et milieux favorables à la santé
23 747 730	7 879 868	7 072 489	14 952 357	8 795 373	5. Changements sociaux et santé mentale
35 505 593	13 247 570	11 845 708	25 093 278	10 412 315	6. Technologie de la santé et produits pharmaceutiques
92 171 816	37 046 151	30 086 454	67 132 605	25 039 211	7. Bases factuelles et information à l'appui des politiques
48 023 533	19 115 315	14 222 120	33 337 435	14 686 098	8. Relations extérieures et organes directeurs
138 679 969	57 948 522	50 302 346	108 250 868	30 429 101	9. Administration
26 543 543	10 399 002	7 674 732	18 073 734	8 469 809	10. Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes
327 667 000	104 970 073	82 722 727	187 692 800	139 974 200	11. Programmes de pays
837 169 546	305 739 880	246 840 791	552 580 671	284 588 875	BUDGET EFFECTIF
80 000 000	80 000 000		80 000 000		12. Virement au fonds de péréquation des impôts
917 169 546	385 739 880	246 840 791 ^{d/}	632 580 671	284 588 875	TOTAL

c/ Conformément à la pratique établie du fait des méthodes de budgétisation et de comptabilité biennales du programme, les dépenses imputables sur le budget ordinaire ont été engagées, dans les cas appropriés, pour la totalité de l'exercice biennal.

d/ Dépenses engagées au 31 décembre 2000, mais non encore réglées à cette date, et concernant des traitements et indemnités, des bourses d'études, des frais de voyage, l'achat de matériel et de fournitures, des frais d'impression, etc., y compris les engagements non réglés concernant les traitements et indemnités du personnel pour 2001, soit environ \$159,1 millions.

e/ Solde disponible pour faire face, en 2001, à de nouvelles dépenses qui seront engagées au fur et à mesure de l'établissement des contrats, des autorisations de voyage et des bons d'achat ou d'impression, etc.

f/ Y compris \$1 178 240 virés au 31 décembre 2000 du budget ordinaire au fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales, \$250 000 au programme de lutte contre l'onchocercose, et \$50 000 au programme africain de lutte contre l'onchocercose.

Notes concernant les états financiers

Contributions fixées (Etat I)

1. Les recettes des contributions des Etats Membres et Membres associés fixées pour l'an 2000 représentent 50 % du budget effectif 2000-2001 et sont comptabilisées sur la base du fait générateur. Une provision est toutefois établie pour tenir compte des retards dans le recouvrement des contributions ; elle correspond au montant total des contributions non réglées au 31 décembre 2000.

2. Conformément à la résolution WHA21.10 de l'Assemblée mondiale de la Santé portant création du fonds de péréquation des impôts, les contributions de tous les Etats Membres sont réduites du montant perçu au titre de l'imposition du personnel. Dans le cas d'Etats Membres qui imposent leurs ressortissants, fonctionnaires de l'OMS, sur les émoluments versés par celle-ci, les sommes portées au crédit du Membre sont diminuées du montant estimatif requis pour couvrir le remboursement de ces impôts par l'Organisation. Pour déterminer la réduction des contributions à appliquer dans le cas des Etats Membres concernés, le fonds de péréquation des impôts est crédité des recettes de l'imposition du personnel, les montants crédités étant affectés aux Etats Membres au prorata de leurs contributions pour l'exercice concerné. En 2000-2001, les recettes créditées au fonds de péréquation des impôts s'établissaient comme suit :

	1998-1999 US \$	2000-2001 US \$
Imposition du personnel (Section 12 de la résolution portant ouverture de crédits – voir Etat IV)	80 000 000	80 000 000
A déduire : Montants portés au crédit des Etats Membres	<u>69 635 000</u>	<u>72 788 000</u>
Etat I.1	<u>10 365 000</u>	<u>7 212 000</u>

3. Les recettes provenant des contributions des Membres nouveaux et précédemment inactifs font l'objet du paragraphe 5.10 du Règlement financier. Elles sont comptabilisées sur la base de l'encaissement, c'est-à-dire à la réception, et portées au crédit des recettes occasionnelles (Etats I et I.1).

Contributions volontaires (Etats I, I.1, I.3 et I.4)

4. Les contributions volontaires destinées à des activités de programmes de l'OMS sont comptabilisées sur la base de l'encaissement, c'est-à-dire à la réception. Il s'agit de contributions reçues pour le fonds bénévole pour la promotion de la santé, le fonds de l'OMS pour le renouvellement, le programme de lutte contre l'onchocercose, le programme africain de lutte contre l'onchocercose, le fonds fiduciaire Sasakawa pour la santé, le fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales, le programme des cadres associés, les autres fonds fiduciaires pour la coopération technique, les fonds pour les services de fournitures et le Programme spécial de Recherche, de Développement et de Formation à la Recherche en Reproduction humaine.

5. A la suite de la Cinquante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1999) qui a été informée de la nouvelle structure à proposer concernant le fonds bénévole pour la promotion de la santé, le Conseil exécutif, à sa cent cinquième session en janvier 2000, a examiné et noté le rapport du Secrétariat (EB105/41) faisant état de l'entrée en vigueur de la nouvelle structure au début de l'exercice 2000-2001. La Cinquante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2000 a été informée des modifications apportées.

6. Les contributions de biens ou services en nature reçues par l'OMS apparaissent dans les recettes du fonds bénévole pour la promotion de la santé selon la valeur indiquée par le donateur et sont comptabilisées comme des dépenses à la réception.

7. L'OMS administre d'autres fonds fiduciaires et entités qui ne font pas partie des activités de programmes de l'OMS ; les contributions destinées à ces fonds fiduciaires et entités sont également comptabilisées lors de l'encaissement. Il s'agit du fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) et du Centre international de Calcul (CIC) et, pour chacun, un rapport détaillé est fourni ainsi qu'une certification de vérification des comptes à l'intention de l'organe directeur concerné. Figurent également dans cette catégorie le fonds fiduciaire de

l'assurance-maladie du personnel de l'OMS (SHI), les fondations et les comptes associés administrés par l'Organisation.

Recettes accessoires

Activités productrices de recettes (Etats I, I.1 et I.3)

8. Ces recettes comprennent les loyers des logements du personnel et des agences de voyage régionales de l'OMS qui sont portés au crédit du fonds immobilier ; les loyers de concessionnaires au Siège qui sont portés au crédit du compte spécial pour les services concédés au Siège ; et les recettes des ventes de publications de l'OMS et d'autres matériels de promotion qui sont portées au crédit du fonds de roulement des ventes. Ces recettes sont comptabilisées à l'encaissement.

Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations (Etats I et I.2)

9. Ces fonds représentent des retraits de trésorerie du Programme des Nations Unies pour le Développement, du Fonds des Nations Unies pour la Population et d'autres organismes et institutions spécialisées des Nations Unies au titre d'activités financées par ces organismes pour lesquelles l'OMS est l'agent d'exécution ou un agent associé. Figurent également dans ces recettes les décaissements effectués par le Programme des Nations Unies pour le Développement en tant qu'agent financier de l'OMS sur le terrain.

Recettes correspondant à la prestation de services (Etats I et I.1)

10. Ce montant comprend les recettes provenant des dépenses d'appui aux programmes prélevées sur les dépenses des programmes pour les activités financées par des fonds extrabudgétaires.

11. Les recettes perçues en cours d'exercice au titre des dépenses d'appui aux programmes imputées aux dépenses financées par des ressources extrabudgétaires sont maintenues dans le compte spécial de frais généraux pour être utilisées au cours de l'exercice suivant.

Intérêts créditeurs (Etats I, I.1, I.2, I.3 et I.4)

12. Les intérêts reçus sur les fonds investis dans le cadre du plan d'investissement général de l'OMS sont répartis sur une base mensuelle entre les fonds et autres comptes désignés pour participer à la répartition, au prorata de leur capital à la fin de chaque mois de l'année civile concernée. Les intérêts reçus sur les placements effectués pour des fonds sont directement portés au crédit des fonds concernés. Les intérêts sont ajustés en fonction des gains ou pertes au change liés aux opérations sur les monnaies.

13. Les intérêts produits et répartis en cours d'exercice à des fonds particuliers de l'OMS, à des fonds fiduciaires et au fonds bénévole pour la promotion de la santé sont conservés pour être utilisés dans le cadre de ces comptes et fonds.

14. Les intérêts courus sur les placements à la fin de l'exercice sont comptabilisés comme un montant unique à recevoir et sont reflétés dans un fonds fiduciaire distinct pour les intérêts non répartis. La répartition entre les fonds et les autres comptes concernés intervient uniquement à la réception des intérêts exigibles.

Mécanisme de compensation (change) (Etats I, I.1 et IV)

15. L'utilisation nette du mécanisme de compensation des gains et pertes au change en 2000-2001, autorisée par l'Assemblée mondiale de la Santé dans sa résolution WHA52.20, a pris la forme de virements du budget ordinaire aux recettes occasionnelles d'un montant total de \$5 484 454 au titre des économies réalisées par l'application de taux de change comptables de l'Organisation des Nations Unies plus favorables que les taux établis dans le budget programme de l'exercice.

Recettes accessoires – Divers (Etats I et I.1)

16. Ces recettes comprennent les autres recettes occasionnelles suivantes :

	1998-1999 US \$	2000-2001 US \$
a) Autres fonds de l’OMS (Etat I.1)		
Remboursements et remises	430 906	456 033
Gains ou pertes au change	(923 155)	(2 264 262)
Vente d’articles d’équipement et de matériel	189 515	80 787
Bonification versée par les autorités postales suisses	18 033	-
Exploitation des garages souterrains	625 005	181 471
Etat I.1	340 304	(1 545 971)

Dépenses (Etats I, I.1, I.2, I.3 et I.4)

17. Les dépenses au titre de l’ensemble des fonds administrés par l’OMS pour l’assistance technique, les services de fournitures et les autres programmes de l’OMS sont comptabilisées sur la base du fait générateur. A l’exception des activités financées au titre d’arrangements interorganisations, par exemple avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Fonds des Nations Unies pour la Population et d’autres organismes du système des Nations Unies, dont l’OMS est l’agent d’exécution, les dépenses sont engagées conformément à l’article IV du Règlement financier et à l’article V des Règles de Gestion financière. En ce qui concerne les fonds susmentionnés dans le cadre des arrangements interorganisations, les engagements de dépenses sont établis et maintenus conformément aux règles financières des organismes de financement respectifs.

18. Dans le rapport financier intérimaire pour l’an 2000, les dépenses sont comptabilisées sur la base des engagements de dépenses.

19. Les dépenses afférentes aux activités liées à des programmes de l’OMS dans l’Etat I, couvrant la coopération technique et les services de fournitures, figurent dans des colonnes distinctes, par exemple la colonne « Budget ordinaire et fonds de roulement » et pour chaque source ou groupe de sources de fonds extrabudgétaires, et sont indiquées à la ligne « Programme sanitaire international ».

20. Les dépenses afférentes aux activités non liées à des programmes de l’OMS, ou à des fonds ou entités pour lesquels l’OMS exerce des responsabilités administratives ou autres, figurent dans la colonne appropriée à la ligne « A d’autres fins ». Les autres fonds de l’OMS (Etat I.1) et les autres fonds fiduciaires et entités associées (Etat I.4) concernés par les activités non liées à des programmes de l’OMS sont notamment les suivants :

- Fonds immobilier
- Compte spécial pour les services concédés au Siège
- Fonds de péréquation des impôts
- Compte pour les paiements de fin de contrat
- Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)
- Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)
- Centre international de Calcul (CIC)
- Assurance-maladie du personnel (SHI)
- Fonds spécial de compensation
- Soldes dus à la suite du décès de membres du personnel
- Autres fonds
- Fondations.

Assurance-maladie du personnel (Etat I.4)

21. Les recettes du fonds de l'assurance-maladie du personnel comprennent les cotisations des membres du personnel en service et retraités (versées à raison d'un tiers par le participant et deux tiers par l'Organisation) ainsi que les intérêts sur les placements. En outre, l'Organisation verse une contribution spéciale pour financer le déficit actuariel concernant le personnel retraité constaté à la suite d'une étude actuarielle en 1989. La dernière tranche à cet égard a été versée en 1999. Afin d'assurer un financement adéquat des demandes de remboursement futures des retraités, un pourcentage fixe (actuellement de 25 %) des cotisations des membres du personnel en service est mis de côté chaque année. Les 75 % restants des cotisations (cotisations « au titre du régime commun ») sont nécessaires pour couvrir les demandes de remboursement des membres du personnel en service. Si les cotisations ne sont pas suffisantes, tout déficit doit être couvert par des cotisations supplémentaires (cotisations « au titre du régime complémentaire ») dues par le personnel et l'Organisation dans le bureau/Région concerné pour l'ensemble de l'année suivante. Le solde du fonds au 31 décembre 2000, de \$200 355 857, s'établissait comme suit :

	31 décembre 1999 US \$	31 décembre 2000 US \$
Pour constituer les réserves prévues par les Statuts de l'assurance-maladie du personnel :		
Règlement des demandes de remboursement en suspens (article 470.1)	8 396 708	8 035 507
Coûts futurs du personnel retraité (article 470.2)	143 302 000	183 004 000
Réserve concernant les demandes de remboursement importantes et le coût des contrats de réassurance (article 470.3)	<u>36 260 860</u>	<u>9 316 350</u>
	<u>187 959 568</u>	<u>200 355 857</u>

Autres fonds (Etat I.4)

Il s'agit notamment des fonds ci-après :

– Fonds spécial de compensation

22. Ce fonds a été créé par le Directeur général en vertu du paragraphe 6.5 du Règlement financier pour le versement de prestations périodiques accordées dans le cadre des règles de compensation de l'OMS à la suite d'accidents ou de maladies imputables au service ; il est financé par le virement de fonds provenant des ressources budgétaires utilisées pour le financement du membre du personnel concerné, par les montants reçus du fait des polices d'assurance-accident et maladie établies à cette fin, et par les intérêts.

– Soldes dus à la suite du décès de membres du personnel

23. Il s'agit des soldes dus à la suite du décès de membres du personnel de l'OMS, en attendant la conclusion des formalités juridiques et successorales.

– Autres fonds fiduciaires détenus par l'OMS

24. Ces fonds comprennent les soldes détenus pour le compte d'entités interorganisations et autres pour l'administration desquelles l'OMS agit en tant que dépositaire.

Fondations (Etat I.4)

25. Il s'agit des fondations dont l'OMS est chargée de la gestion financière et administrative, à savoir au 31 décembre 2000 :

- Fondation Léon Bernard
- Fondation Darling
- Fondation Dr A. T. Shousha
- Fondation Jacques Parisot
- Fondation Ihsan Dogramaci pour la Santé de la Famille
- Prix Dr Comlan A. A. Quenum
- Bourse Francesco Pocchiari
- Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé
- Prix pour la Recherche sur le Syndrome de Down dans la Région de la Méditerranée orientale.

Provisions pour retard de recouvrement des contributions fixées (Etat I)

26. Cette provision concerne les contributions des Membres pour 2000 au budget effectif fixées pour le budget ordinaire approuvé de l'exercice 2000-20001 et non réglées au 31 décembre 2000. Le montant total provisionné correspond au montant total des contributions non réglées par les Membres comme indiqué au Tableau 3.

Remboursement aux Membres des contributions de l'exercice en cours (Etat I)

27. Il a été décidé, dans la résolution WHA52.20, que le solde des recettes occasionnelles pour 1998, après application du plan d'incitation et du mécanisme de compensation, serait crédité aux Etats Membres en déduction de leur contribution pour 2000. Le solde des recettes occasionnelles au 31 décembre 1998 s'établissait à \$2 765 347. De même, a-t-il été décidé, dans la résolution WHA53.5 que le solde des recettes occasionnelles au 31 décembre 1999, après toutes les autres utilisations visées, serait restitué aux Etats Membres en déduction de leurs contributions, également en 2000. Le solde des recettes occasionnelles au 31 décembre 1999 s'établissait à \$6 372 696. C'est donc un montant total de \$9 138 043 qui a été restitué aux Etats Membres en 2000.

Règlement des contributions d'exercices antérieurs (Etats I et I.1)

28. Les arriérés de contributions recouverts en 2000 afférant à des exercices antérieurs, et leur affectation, sont les suivants :

Exercice	Emprunts internes	Fonds de roulement	Recettes occasionnelles	Montants
	US \$	US \$	US \$	US \$
1978-1983	-	-	10 021	10 021
1984-1985	-	-	1 156	1 156
1986-1987	-	-	90	90
1988-1989	-	-	18 908	18 908
1990-1991	-	90 353	2 510	92 863
1992-1993	-	-	190 732	190 732
1994-1995	-	1 096 124	-	1 096 124
1996-1997	-	-	3 118 170	3 118 170
1998-1999	63 110 688	5 381 513	4 261 241	72 753 442
	<u>63 110 688</u>	<u>5 381 513</u>	<u>4 261 241</u>	<u>72 753 442</u>
	(Tableau 4)	(Tableau 4)	(Tableau 5)	(Tableau 3)

Economies réalisées lors du règlement des engagements d'exercices antérieurs (Etats I, I.1, I.2, I.3 et I.4)

29. Ces économies concernent le règlement en 2000 d'engagements non réglés des exercices antérieurs et les économies nettes réalisées au moment du règlement, ou lorsque les engagements n'étaient plus nécessaires. Les économies indiquées se rapportent aux fonds pour lesquels les différences concernant les dépenses selon l'exercice sont portées au débit/crédit d'un compte de recettes occasionnelles dans le fonds concerné. Ces fonds et les recettes créditées à chacun au cours de l'exercice 2000-2001 sont les suivants :

Budget ordinaire

Programme des Nations Unies pour le Développement

Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Programme des Nations Unies pour le Contrôle international des Drogues

Fonds des Nations Unies pour la Population

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'aide au Liban

Fonds d'affectation spéciale d'urgence des Nations Unies pour l'Afghanistan

Programme africain de lutte contre l'onchocercose

Programme de lutte contre l'onchocercose

Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales

Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)

Fonds fiduciaire Sasakawa pour la santé.

Programme spécial de Recherche, de Développement et de Formation à la Recherche en Reproduction humaine

Les économies nettes réalisées lors du règlement des engagements non réglés dans tous les autres fonds sont portées au crédit de l'engagement concerné.

Eliminations (Etat I – Annexe 2)

30. Dans une situation comme celle de l'OMS où les activités des programmes financées par le budget ordinaire et les fonds extrabudgétaires constituent une seule entité formant le programme sanitaire international, les dépenses sont consolidées dans les comptes et états financiers de l'Organisation pour refléter globalement les coûts de l'exécution des programmes de coopération technique. Du point de vue du principe de la consolidation et là où, comme dans le cas de l'OMS, des virements matériels de ressources financières interviennent entre différents fonds en cours d'exercice, il faut, pour refléter le coût net de l'exécution des programmes, éliminer ces virements et éviter ainsi la « double comptabilisation » des dépenses et des recettes correspondantes. En outre, il faut éliminer les effets de « double comptabilisation » entre les dépenses relatives aux coûts des services d'appui aux programmes imputés aux activités financières extrabudgétaires et les recettes correspondantes au titre des dépenses d'appui au programme reçues au compte spécial de frais généraux.

Espèces en banque, en transit et en caisse au Siège et dans les Régions (Etat II)

31. Pour toutes les espèces détenues par l'Organisation, que ce soit en caisse, en banque, en transit ou sur des comptes d'avance, on aboutit à un solde de \$62 044 159.

Les soldes de comptes d'avance n'ont pas été ajustés pour tenir compte des décaissements signalés trop tard pour pouvoir être inclus dans les comptes de l'année de clôture. Ces opérations seront comptabilisées en 2001 en déduction du règlement approprié des engagements de 2000.

Lettres de crédit

32. Outre les ressources de trésorerie disponibles, l’OMS disposait au 31 décembre 2000 d’un montant de \$58 643 841 (\$48 321 483 au 31 décembre 1999) représentant le solde disponible de lettres de crédit reçues du Gouvernement des Etats-Unis d’Amérique en vue du financement des activités ci-après :

Agency for International Development des Etats-Unis

- Par l’intermédiaire du fonds bénévole pour la promotion de la santé : \$49 580 321.
- Par l’intermédiaire du fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les maladies tropicales : \$2 050 000.
- Par l’intermédiaire du fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) : \$5 400 000.

Environmental Protection Agency des Etats-Unis

- Par l’intermédiaire du fonds bénévole pour la promotion de la santé : \$1 613 520.

Les fonds disponibles au titre de ces différents mécanismes ne sont comptabilisés par l’Organisation qu’une fois les prélèvements effectués pour couvrir les besoins au fur et à mesure de la mise en oeuvre des activités ; le montant correspondant figurera, lorsque les sommes auront été reçues, dans les recettes des fonds intéressés.

Comptes débiteurs (Etat II)

33. Créances diverses – \$39 892 911. Comme précisé ci-dessous, ce montant comprend des sommes dues par d’autres organisations internationales, des avances consenties à des membres du personnel conformément aux règlements en vigueur, la valeur de différents comptes de dépôt et un certain nombre d’autres créances diverses. Ce poste comprend en outre certaines dépenses qui seront portées au débit des réserves correspondantes pour engagements non réglés, ou d’autres comptes appropriés en 2001.

	31 décembre 1999 US \$	31 décembre 2000 US \$
Comptes personnels de membres du personnel de l’OMS - avances, y compris avances permanentes	16 300 243	17 456 543
Montants dus par d’autres organismes et organisations du système des Nations Unies, institutions, gouvernements et ministères, sociétés, entreprises et autres entités pour des biens et services fournis	8 775 521	8 892 399
Comptes provisoires – à régler en 2001	11 276 973	8 867 833
Autres créances	983 966	4 606 277
Dépôts de garantie	59 969	69 859
	<u>37 396 672</u>	<u>39 892 911</u>

Dépenses réglées par anticipation (Etat II)

34. Un montant de \$14 083 représente les décaissements effectués au titre d’engagements de dépenses imputables sur le prochain exercice. Il sera comptabilisé comme dépenses au cours de cet exercice.

Immobilisations (Etat II)

35. Cette notion recouvre les biens de l’OMS au Siège et dans les bureaux régionaux qui ont été soit achetés, soit construits par l’Organisation, ou reçus en don, le terrain sur lequel sont édifiés les bâtiments étant soit la propriété de l’Organisation, soit mis à sa disposition par le pays hôte, gratuitement ou pour un loyer annuel symbolique. Le montant indiqué pour la valeur des immobilisations représente le coût des biens immobiliers lors de leur acquisition ou de leur construction ou, dans le cas des propriétés reçues en don, la valeur indiquée par le donateur. Aucun ajustement n’a été opéré pour tenir compte de la dépréciation, de la revalorisation ou de

fluctuations monétaires ; de même, aucun ajustement n'a été opéré en ce qui concerne la valeur du terrain et des bâtiments du Bureau régional de l'Afrique à Brazzaville, dont l'utilisation actuelle n'est que marginale.

Dans les bureaux régionaux où l'OMS occupe des locaux mis à sa disposition par le pays hôte, gratuitement ou contre paiement d'un loyer, les coûts des améliorations ou extensions des locaux qui ont été supportés par l'OMS ne sont pas enregistrés comme immobilisations dans les comptes de l'Organisation, mais comme dépenses.

En 2000, il n'y a pas eu d'augmentation des immobilisations, ni de réalisation de biens immobiliers.

Au 31 décembre 2000, la valeur du terrain et des bâtiments à chaque endroit comprend :

Emplacement	Solde au 31 décembre 2000 US \$
Siège	41 597 370
Bureau régional de l'Afrique	
<i>Bureau régional</i>	7 012 106
<i>Région africaine - autres</i>	1 249 634
Total : Bureau régional de l'Afrique	8 261 740
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	1 483 295
Bureau régional de la Méditerranée orientale	
<i>Bureau régional</i>	9 919 992
<i>Région de la Méditerranée orientale - autres</i>	68 369
Total : Bureau régional de la Méditerranée orientale	9 988 361
Bureau régional du Pacifique occidental	3 456 758
Total : Immobilisations	64 787 524

Contributions des Membres reçues en avance (Etat II)

36. Au 31 décembre 2000, certains Membres avaient versé à l'avance l'intégralité ou une partie de leurs contributions au budget effectif de 2001 et des années suivantes. En outre certains Membres s'étaient vu restituer des montants sur leurs contributions à l'exercice en cours, venant en déduction de contributions ultérieures. Les contributions versées à l'avance à cette date atteignaient un montant total de \$43 762 854.

Engagements non réglés (Etat II)

37. Les engagements sont établis et maintenus pour le budget ordinaire, les autres fonds de l'OMS, le fonds bénévole pour la promotion de la santé et les fonds fiduciaires (autres que les arrangements interorganisations avec d'autres organisations et organismes du système des Nations Unies), conformément au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière. Pour les arrangements interorganisations, ce sont les règles financières des organisations et organismes respectifs qui s'appliquent.

Comptes créditeurs (Etat II)

38. Les comptes créditeurs d'un montant de \$31 704 934 représentent des engagements fermes de l'Organisation concernant des marchandises et services à elle fournis, pour lesquels des factures de fournisseurs et des demandes de remboursement émanant de membres du personnel, d'entreprises et de diverses organisations lui étaient parvenues avant la fin de l'année et dont le coût effectif figurait dans les comptes des dépenses mais qui n'étaient pas encore réglées au 31 décembre 2000. Ce montant se répartit comme suit :

	31 décembre 1999 US \$	31 décembre 2000 US \$
Comptes personnels de membres du personnel de l'OMS – demandes de remboursement et autres montants dus	3 710 903	4 293 448
Montants dus à d'autres organisations et organismes des Nations Unies, institutions, ministères, sociétés et entreprises, pour des marchandises et services reçus	14 302 122	11 383 980
Montants dus à la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies pour cotisations et autres sommes non réglées	8 796 780	10 040 193
Comptes provisoires – à régler en 2001	<u>6 658 513</u>	<u>5 987 313</u>
	<u>33 468 318</u>	<u>31 704 934</u>

Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) (Etats I.4 et II)

39. En vertu du paragraphe 6.5 du Règlement financier, le Directeur général a créé un fonds fiduciaire de l'ONUSIDA pour les opérations financières du Programme.

En tant que programme interorganisations coparrainé par l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale, l'ONUSIDA n'est pas considéré comme faisant partie du programme sanitaire international de l'OMS, mais comme une entité distincte. Il figure donc dans l'Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds, Autres fonds fiduciaires et entités associées (Etat I.4), et les dépenses apparaissent à la rubrique « A d'autres fins ». Le fonds fiduciaire est considéré comme un fonds fiduciaire distinct dans l'Etat de l'actif, du passif et du solde des fonds, Etat II. Les recettes de l'ONUSIDA sont comptabilisées sur la base de l'encaissement et les dépenses sur la base du fait générateur. Il incombe au Directeur exécutif de l'ONUSIDA de présenter le rapport financier de l'ONUSIDA au Conseil de Coordination du Programme. Les comptes et le rapport financier de l'ONUSIDA font l'objet d'une vérification des comptes intérieure et extérieure à l'OMS.

Fonds de roulement/Emprunts internes (Etat I)

40. Au 31 décembre 2000, le niveau établi du fonds de roulement (\$31 000 000) avait été réduit de \$14 133 287 pour financer l'exécution du budget ordinaire en attendant le recouvrement des contributions non réglées, laissant un solde de \$16 866 713 au 31 décembre 2000.

Compte d'ordre (Etat I, Annexe 1 et Etat II)

41. Ce compte comprend des sommes affectées par l'Assemblée de la Santé au financement du budget du prochain exercice biennal. Par sa résolution WHA53.5, l'Assemblée de la Santé a affecté \$6 012 373 prélevés sur les recettes occasionnelles. Ces fonds seront comptabilisés comme des recettes au budget ordinaire du prochain exercice.

Fonds de roulement des ventes (Etats I.1 et II)

42. Ce fonds est alimenté par le produit des ventes de publications et de certificats internationaux de vaccination et par les recettes réalisées sur les films, vidéos et autres moyens d'information. Il sert à couvrir les dépenses afférentes à la production d'exemplaires ou de copies supplémentaires de tels articles ou publications en vue de leur vente.

En 2000, conformément à la résolution WHA22.8, un montant de \$2 000 000 a été viré du fonds de roulement des ventes au compte spécial de frais généraux afin de financer, par le canal de ce dernier, les dépenses afférentes à la promotion des ventes des publications de l'OMS et au personnel exclusivement chargé des ventes en 2002.

En outre, conformément à la résolution WHA22.8, un montant de \$58 657 a été viré aux recettes occasionnelles, laissant un solde de \$500 000 dans le fonds.

Compte spécial pour les services concédés au Siège (Etats I.1 et II)

43. Créé par le Directeur général en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le paragraphe 6.5 du Règlement financier, ce compte est crédité de toutes les redevances versées par les concessionnaires pour les locaux, l'équipement et les autres moyens mis à leur disposition par l'Organisation. Il sert à régler les dépenses encourues pour les réparations, les commodités (éclairage, chauffage, énergie et eau), l'entretien des installations et le remplacement des articles d'équipement.

Fonds propres des Membres engagés dans les immobilisations (Etat II)

44. Le solde de \$64 787 524 représente la valeur des immobilisations au 31 décembre 2000.

Matériel durable

45. Conformément aux règles comptables établies, les achats de matériel durable – meubles, ordinateurs, matériel de bureau et véhicules à moteur notamment – sont immédiatement passés en charge. Toutefois, pour ces immobilisations, la valeur d'inventaire indique la valeur d'acquisition, la valeur totale d'acquisition à la fin du dernier exercice, au 31 décembre 1999, étant de \$94 414 035.

Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies

46. L'OMS est membre de la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies, créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer des pensions de retraite ainsi que des prestations en cas de décès, d'incapacité et dans d'autres cas. La Caisse commune a adopté un régime à prestations déterminées par capitalisation. Les engagements financiers de l'Organisation envers la Caisse commune sont constitués par la cotisation obligatoire au taux fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que la part d'un déficit actuariel éventuel qui pourrait devoir être versée par l'OMS conformément à l'article 26 des Statuts de la Caisse. Les sommes nécessaires pour combler le déficit ne sont dues que dès lors que l'Assemblée générale des Nations Unies a invoqué la disposition de l'article 26 après avoir constaté qu'une évaluation actuarielle justifie – au moment de l'évaluation – que le déficit soit comblé.

Montants passés par profits et pertes

47. En 2000, on a enregistré un versement à titre gracieux de \$27 612,00 et un montant passé par profits et pertes de \$123,00 mais aucune dispense administrative.

Passif éventuel

48. Au 31 décembre 2000, l'Organisation faisait l'objet d'actions en justice, de caractère immatériel, concernant des litiges commerciaux liés à deux accidents impliquant un véhicule de l'OMS, ainsi que d'une action intentée par un ancien membre du personnel de l'OMS. En outre, d'autres revendications ont été présentées concernant le loyer d'un bureau de terrain, l'achat frauduleux de véhicules, les lésions subies par une personne non membre du personnel de l'OMS dans des locaux de l'OMS et la maladie qu'un membre du personnel a contractée lors d'une mission. Enfin, des litiges liés au personnel étaient en suspens devant le Tribunal administratif de l'OIT, dont l'Organisation conteste le bien-fondé ; la procédure n'est pas suffisamment avancée pour qu'on puisse déterminer l'étendue probable du passif éventuel de l'Organisation qui en résulterait.

Tableau 1

**Dépôts et titres
au 31 décembre 2000**

(en dollars des Etats-Unis)

Les sommes en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis ont été converties en dollars aux taux de change officiel de l'Organisation. Les dépôts et titres sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Dépôts et titres détenus par l'Organisation, tant pour son compte que pour celui de ses comptes spéciaux et fonds fiduciaires, notamment les diverses fondations administrées par l'OMS :

Dépôts

En dollars des Etats-Unis	932 044 051	
En francs français	<u>35 725</u>	932 079 776

Titres

Effets de commerce en eurodollars	39 837 048	
Bons du trésor libellés en dollars des Etats-Unis	109 994 192	
Obligations libellées en dollars des Etats-Unis	153 211 363	
Obligations libellées en francs suisses	38 351 568	
Certificats de dépôt	<u>131 412</u>	<u>341 525 583</u>

Total des dépôts et titres au 31 décembre 2000 1 273 605 359 ^{a/}

^{a/} Ce total de \$1 273 millions comprend un montant de \$340 millions détenu par l'OMS pour le compte de l'ONUSIDA, du Centre international de Recherche sur le Cancer, du Centre international de Calcul, de l'assurance-maladie du personnel et de fondations.

Tableau 2 a)

**Fonds bénévole pour la promotion de la santé
Virement des soldes au 31 décembre 1999 du fonds selon l'ancienne structure au fonds
selon la nouvelle structure au 1^{er} janvier 2000**

(en dollars des Etats-Unis)

Le fonctionnement de ce fonds est régi par la résolution WHA29.31 de l'Assemblée mondiale de la Santé.

SOURCE ET AFFECTATION DES FONDS	Solde		Solde non engagé au 1 ^{er} janvier 2000
	non engagé au 31 décembre 1999	Virements ^{a/} 1 ^{er} janvier 2000	
Compte spécial pour la recherche médicale			
Compte spécial pour la recherche médicale (activités non spécifiées)	71 820	(71 820)	-
Compte spécial pour la recherche médicale (activités spécifiées) - Reproduction humaine	5 674 592	(5 674 592)	-
Compte spécial pour la recherche médicale (activités spécifiées) - Autres activités	1 190 962	(1 190 962)	-
Total - Compte spécial pour la recherche médicale	6 937 374	(6 937 374)	-
Compte spécial pour l'approvisionnement public en eau	488 311	(488 311)	-
Compte spécial du paludisme	21 819 877	(21 819 877)	-
Compte spécial du programme de lutte contre la lèpre	3 210 587	(3 210 587)	-
Compte spécial du programme de lutte contre le pian	-	-	-
Compte spécial pour les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires aiguës	7 766 657	(7 766 657)	-
Compte spécial pour les désastres et les catastrophes naturelles	24 532 172	(24 532 172)	-
Compte spécial du Programme mondial des Vaccins et Vaccinations	50 269 168	(50 269 168)	-
Compte spécial pour l'assistance aux pays en développement les moins avancés	441 788	(441 788)	-
Compte spécial du programme de santé mentale	3 729 826	(3 729 826)	-
Appui technique au programme de santé reproductive	6 604 089	(6 604 089)	-
Compte spécial pour la tuberculose	4 131 767	(4 131 767)	-
Compte spécial pour contributions diverses à objet désigné			
Compte spécial pour contributions diverses à objet désigné (prévention de la cécité)	1 455 234	(1 455 234)	-
Compte spécial pour contributions diverses à objet désigné (assistance spéciale au Cambodge, à la République démocratique populaire lao et au Viet Nam)	-	-	-
Compte spécial pour contributions diverses à objet désigné (autres activités)	143 567 345	131 523 155	275 090 500
Total - Compte spécial pour contributions diverses à objet désigné	145 022 579	130 067 921	275 090 500
Compte spécial pour les contributions sans objet désigné	136 305	(136 305)	-
Total général - Fonds bénévole pour la promotion de la santé	275 090 500	-	275 090 500

A déduire : Virement au Fonds fiduciaire du Programme spécial PNUD/FNUAP/OMS/Banque mondiale de Recherche, de Développement et de Formation à la Recherche en Reproduction humaine constitué le 1^{er} janvier 2000

(5 704 692)

Viré au fonds bénévole pour la promotion de la santé (nouvelle structure) - voir page suivante

269 385 808

^{a/} A la suite de la Cinquante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1999) qui a été informée de la nouvelle structure à proposer concernant le fonds bénévole pour la promotion de la santé, le Conseil exécutif, à sa cent cinquantième session en janvier 2000, a examiné et noté le rapport du Secrétariat (EB105/41) faisant état de l'entrée en vigueur de la nouvelle structure au début de l'exercice 2000-2001. La Cinquante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2000 a été informée des modifications apportées.

Tableau 2 b)

**Fonds bénévole pour la promotion de la santé
Récapitulation des recettes et dépenses de l'an 2000 par Groupe au Siège
et par bureau régional, ainsi que pour le programme de lutte contre l'onchocercose
au 31 décembre 2000**

(en dollars des Etats-Unis)

Le fonctionnement de ce fonds est régi par la résolution WHA29.31 de l'Assemblée mondiale de la Santé.

SOURCE ET AFFECTATION DES FONDS	Viré du fonds selon l'ancienne structure 1 ^{er} janvier 2000	Contributions 2000	Intérêts, ajustements et remboursements 2000	Dépenses 2000	Solde non engagé au 31 décembre 2000
Compte spécial pour contributions diverses à objet désigné (autres activités)					
Maladies transmissibles	42 554 336	50 449 320	2 897 035	46 061 575	49 839 116
Maladies non transmissibles	4 307 029	6 772 733	160 343	5 768 113	5 471 992
Santé familiale et communautaire	18 806 136	19 907 884	867 665	22 489 074	17 092 611
Développement durable et milieux favorables à la santé	34 336 076	36 222 814	3 403 608	39 021 245	34 941 253
Changements sociaux et santé mentale	42 158 432	15 067 404	605 327	22 865 475	34 965 688
Technologie de la santé et produits pharmaceutiques	49 699 304	205 730 765	4 149 453	141 562 018	118 017 504
Bases factuelles et information à l'appui des politiques	15 393 000	25 183 640	1 560 817	17 473 761	24 663 696
Relations extérieures et organes directeurs	3 491 665	1 530 230	(296 480)	470 310	4 255 105
Administration	1 815 310	1 467 261	140 590	2 475 795	947 366
Bureau du Directeur général	3 202 930	1 012 248	221 690	804 096	3 632 772
Programme de lutte contre l'onchocercose	-	101 400 000	-	101 400 000	-
Bureau régional de l'Afrique	11 575 343	51 771 217	1 737 065	48 062 382	17 021 243
Bureau régional des Amériques	237 310	254 281	13 840	135 542	369 889
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	5 263 496	18 880 894	749 554	7 993 978	16 899 966
Bureau régional de l'Europe	14 595 409	11 783 199	845 540	16 411 317	10 812 831
Bureau régional de la Méditerranée orientale	4 599 477	7 257 083	214 880	4 387 853	7 683 587
Bureau régional du Pacifique occidental	17 350 555	11 598 036	882 440	13 930 280	15 900 751
Total - Fonds bénévole pour la promotion de la santé	269 385 808	566 289 009	18 153 367	491 312 814	362 515 370

Tableau 3

Contributions fixées pour l'an 2000 et les exercices précédents

(en dollars des Etats-Unis)

A la suite de l'introduction à l'OMS des normes comptables du système des Nations Unies à partir de 1996-19997, les contributions fixées sont comptabilisées comme recettes sur la base du fait générateur avec une provision correspondante pour le retard dans le recouvrement des contributions non réglées.

Membres , y compris les Membres associés	Contributions fixées pour 2000			Contributions fixées pour les exercices précédents			Solde total restant à recouvrer
	Montants nets	Contributions recouvrées	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 2000	Solde restant à recouvrer au 1 ^{er} janv. 2000	Contributions recouvrées et ajustées en 2000	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 2000	
Membres dont les contributions étaient inscrites au budget effectif							
Afghanistan	12 620		12 620	218 060	270	217 790	230 410
Albanie	12 260	12 260					
Algérie	350 560	350 560					
Andorre	16 475	16 475					
Angola	41 375	41 375					
Antigua-et-Barbuda	8 410		8 410	206 624	24 190	182 434	190 844
Argentine	4 562 180		4 562 180	7 876 855	1 965 755	5 911 100	10 473 280
Arménie	25 230		25 230	2 446 240	550	2 445 690	2 470 920
Australie	6 037 555	6 037 555					
Autriche	3 867 235	3 271 075	596 160	3 675 150	3 675 150		596 160
Azerbaïdjan	46 250		46 250	4 185 930	1 000	4 184 930	4 231 180
Bahamas	61 920	61 920					
Bahreïn	70 340	70 340					
Bangladesh	41 405	41 405					
Barbade	33 325	33 325		31 210	31 210		
Bélarus	235 470		235 470	2 000 064	840 829	1 159 235	1 394 705
Belgique	4 560 690	3 376 031	1 184 659	305 713	305 713		1 184 659
Belize	3 885	3 885					
Bénin	7 935	7 935					
Bhoutan	3 525	3 525					
Bolivie	29 440	1 335	28 105	28 745	28 745		28 105
Bosnie-Herzégovine	21 020	21 020		442 495	228 420	214 075	214 075
Botswana	41 475	41 475					
Brésil	6 084 300	165 411	5 918 889	7 302 460	7 302 460		5 918 889
Brunéi Darussalam	82 990	82 990					
Bulgarie	46 250	46 250					
Burkina Faso	8 380	5 544	2 836				2 836
Burundi	4 200		4 200	32 370	18 665	13 705	17 905
Cambodge	4 200	4 200					
Cameroun	54 515	54 515		20 359	20 359		
Canada	11 074 770	11 074 770					
Cap-Vert	8 410	190	8 220				8 220
République centrafricaine	4 200		4 200	153 607	14 167	139 440	143 640
Tchad	4 200		4 200	289 590	54 404	235 186	239 386
Chili	560 050	242 250	317 800				317 800
Chine	4 074 800	4 074 800					
Colombie	444 010	444 010					

Tableau 3 (suite)

Membres , y compris les Membres associés	Contributions fixées pour 2000			Contributions fixées pour les exercices précédents			Solde total restant à recouvrer
	Montants nets	Contributions recouvrées	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 2000	Solde restant à recouvrer au 1 ^{er} janv. 2000	Contributions recouvrées et ajustées en 2000	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 2000	
Comores	4 200		4 200	453 483	90	453 393	457 593
Congo	(185 225)	(185 225)		212 388	185 495	26 893	26 893
Iles Cook	3 645	3 645					
Costa Rica	66 595	32 078	34 517				34 517
Côte d'Ivoire	37 265	37 213	52				52
Croatie	119 525	119 525					
Cuba	98 495	98 495		653 734	197 948	455 786	455 786
Chypre	136 995	136 995					
République tchèque	431 260	431 260					
République populaire démocratique de Corée	59 710	59 710					
République démocratique du Congo	29 430		29 430	50 662	640	50 022	79 452
Danemark	2 816 095	2 816 095					
Djibouti	4 200		4 200	87 470	45 680	41 790	45 990
Dominique	4 125	4 125					
République dominicaine	63 070		63 070	833 218	1 370	831 848	894 918
Equateur	84 100		84 100	167 420	85 530	81 890	165 990
Egypte	264 320	264 320					
El Salvador	49 860	49 860					
Guinée équatoriale	4 200		4 200	348 586	302 597	45 989	50 189
Erythrée	3 580	3 580					
Estonie	49 875	49 875					
Ethiopie	24 625	24 625					
Fidji	16 220	16 220					
Finlande	2 204 960	2 204 960					
France	27 676 580	27 676 580					
Gabon	63 055		63 055	59 925	36 050	23 875	86 930
Gambie	4 200		4 200	88 240	36 950	51 290	55 490
Géorgie	29 440		29 440	4 328 340	640	4 327 700	4 357 140
Allemagne	40 447 445	40 447 445					
Ghana	28 885	28 885		27 545	27 545		
Grèce	1 429 025	1 429 025					
Grenade	4 200		4 200	87 460	62 328	25 132	29 332
Guatemala	75 095	75 095					
Guinée	12 620		12 620	131 276	100 270	31 006	43 626
Guinée-Bissau	4 200		4 200	197 279	90	197 189	201 389
Guyana	3 885	3 642	243				243
Haiti	8 400	8 400					
Honduras	12 335	12 335		34	34		
Hongrie	487 030	487 030					
Islande	128 475	128 475					
Inde	1 224 210	1 224 210					
Indonésie	769 345	291 910	477 435	162 495	162 495		477 435
Iran (République islamique d')	664 350		664 350	1 637 648	1 328 263	309 385	973 735
Iraq	130 350		130 350	5 164 247	2 840	5 161 407	5 291 757
Irlande	912 485	912 485					

Tableau 3 (suite)

Membres , y compris les Membres associés	Contributions fixées pour 2000			Contributions fixées pour les exercices précédents			Solde total restant à recouvrer
	Montants nets	Contributions recouvrées	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 2000	Solde restant à recouvrer au 1 ^{er} janv. 2000	Contributions recouvrées et ajustées en 2000	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 2000	
Israël	1 430 780	1 430 780					
Italie	22 318 385	17 525 476	4 792 909	1 513 661	1 513 661		4 792 909
Jamaïque	24 715	24 715					
Japon	84 700 525	84 700 525					
Jordanie	24 995	24 995					
Kazakhstan	197 630		197 630	4 804 199	4 300	4 799 899	4 997 529
Kenya	29 365	29 365		74 105	74 105		
Kiribati	3 525	3 525					
Koweït	517 135	517 135					
Kirghizistan	25 230		25 230	1 170 727	550	1 170 177	1 195 407
République démocratique populaire lao	5 080	5 080					
Lettonie	71 480	71 480		1 748 600	426 764	1 321 836	1 321 836
Liban	67 185	67 185		62 670	62 670		
Lesotho	8 410	8 410					
Libéria	8 410		8 410	365 052	50 190	314 862	323 272
Jamahiriya arabe libyenne	512 980		512 980	821 862	521 123	300 739	813 719
Lituanie	63 070	63 070		423 350	423 350		
Luxembourg	277 185	277 185					
Madagascar	12 350	12 350					
Malawi	7 865	7 865					
Malaisie	748 475	748 475					
Maldives	3 620	3 620					
Mali	8 110	5 446	2 664	8 047	8 047		2 664
Malte	58 210	58 210					
Iles Marshall	3 975	3 975					
Mauritanie	4 200		4 200	42 100	90	42 010	46 210
Maurice	37 165	37 165					
Mexique	4 103 895	4 103 895					
Micronésie (Etats fédérés de)	3 615	3 615					
Monaco	16 210	16 210					
Mongolie	8 165	8 165					
Maroc	166 560	166 560					
Mozambique	3 580	3 580					
Myanmar	32 970	32 970					
Namibie	28 860	28 860					
Nauru	4 200		4 200	78 510	90	78 420	82 620
Népal	16 500	16 500		15 105	15 105		
Pays-Bas	6 650 060	6 650 060					
Nouvelle-Zélande	896 815	896 815					
Nicaragua	4 200		4 200	44 441	22 657	21 784	25 984
Niger	8 410		8 410	209 623	190	209 433	217 843
Nigéria	130 350		130 350	1 080 435	211 140	869 295	999 645
Nioué	4 190	4 190		10 070	10 070		
Norvège	2 486 330	2 486 330					
Oman	207 715	207 715					
Pakistan	243 620	240 798	2 822				2 822

Tableau 3 (suite)

Membres , y compris les Membres associés	Contributions fixées pour 2000			Contributions fixées pour les exercices précédents			Solde total restant à recouvrer
	Montants nets	Contributions recouvrées	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 2000	Solde restant à recouvrer au 1 ^{er} janv. 2000	Contributions recouvrées et ajustées en 2000	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 2000	
Palaos (les)	3 625	3 625					
Panama	54 615	21 655	32 960	23 911	23 911		32 960
Papouasie-Nouvelle-Guinée	29 315	29 315		10 835	10 835		
Paraguay	58 615		58 615	20 359	1 280	19 079	77 694
Pérou	407 860		407 860	583 724	8 860	574 864	982 724
Philippines	336 270		336 270	216 216	70 058	146 158	482 428
Pologne	810 210	810 210					
Portugal	1 767 120	1 767 120					
Porto Rico	4 200		4 200	127 810	90	127 720	131 920
Qatar	134 300	134 300					
République de Corée	4 118 350	4 118 350					
République de Moldova	42 050		42 050	2 867 409	5 920	2 861 489	2 903 539
Roumanie	230 925	230 925					
Fédération de Russie	4 457 060	4 457 060		18 036 927	18 036 927		
Rwanda	3 775	3 775					
Saint-Kitts-et-Nevis	3 595	3 595					
Sainte-Lucie	3 865	250	3 615				3 615
Saint-Vincent-et-Grenadines	4 200	4 200		3 980	3 980		
Samoa	3 525	3 525					
Saint-Marin	7 815	7 815					
Sao Tomé-et-Principe	3 905	3 905					
Arabie saoudite	2 313 630	2 313 630					
Sénégal	24 915		24 915	26 400	22 316	4 084	28 999
Seychelles	7 825	190	7 635				7 635
Sierra Leone	3 950	701	3 249	44 850	44 850		3 249
Singapour	734 150	734 150					
Slovaquie	137 785	137 785					
Slovénie	252 290	5 480	246 810				246 810
Iles Salomon	4 200		4 200	4 190	90	4 100	8 300
Somalie	4 200		4 200	374 913	90	374 823	379 023
Afrique du Sud	1 492 665	1 492 665					
Espagne	10 577 515	10 577 515					
Sri Lanka	49 840	49 840					
Soudan	29 125		29 125	8 667	640	8 027	37 152
Suriname	16 700		16 700	57 950	360	57 590	74 290
Swaziland	8 350	8 350					
Suède	4 383 660	4 383 660					
Suisse	4 951 825	4 951 825					
République arabe syrienne	262 945	262 945					
Tadjikistan	16 820		16 820	777 021	17 660	759 361	776 181
Thaïlande	695 020	695 020					
Ex-République yougoslave de Macédoine	16 250	16 250		26 804	26 804		
Togo	4 035		4 035	7 098	90	7 008	11 043
Tokélaou	4 105		4 105	31 580	90	31 490	35 595
Tonga	3 525	3 525					

Tableau 3 (suite)

Membres , y compris les Membres associés	Contributions fixées pour 2000			Contributions fixées pour les exercices précédents			Solde total restant à recouvrer
	Montants nets	Contributions recouvrées	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 2000	Solde restant à recouvrer au 1 ^{er} janv. 2000	Contributions recouvrées et ajustées en 2000	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 2000	
Trinité-et-Tobago	67 095	67 095		5 655	5 655		
Tunisie	111 755	111 755					
Turquie	1 809 480	1 744 075	65 405				65 405
Turkménistan	25 230		25 230	1 149 500	550	1 148 950	1 174 180
Tuvalu	3 640	3 640					
Ouganda	16 255	16 255					
Ukraine	786 290		786 290	34 198 950		34 198 950	34 985 240
Emirats arabes unis	726 485	726 485					
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	20 751 255	20 751 255					
République-Unie de Tanzanie	11 570	11 570					
Etats-Unis d'Amérique	108 108 855	74 693 016	33 415 839	35 700 369	35 700 369		33 415 839
Uruguay	197 610		197 610	173 862	156 502	17 360	214 970
Ouzbékistan	100 945	59 340	41 605	144 830	144 830		41 605
Vanuatu	4 200	90	4 110				4 110
Venezuela	660 145	601 682	58 463	2 436 338	2 436 338		58 463
Viet Nam	28 860	28 860					
Yémen	23 550	19 982	3 568	91 562	91 562		3 568
Yougoslavie	109 320		109 320	5 443 872	2 380	5 441 492	5 550 812
Zambie	8 085	8 085					
Zimbabwe	35 185	35 185		35 625	35 625		
Total - Membres dont les contributions étaient inscrites au budget effectif	421 305 220	365 083 120	56 222 100	159 010 686	77 281 506	81 729 180	137 951 280
Nouveaux Membres et Membres précédemment inactifs							
Bélarus ^{al}				908 361	90 837	817 524	817 524
Ukraine ^{al}				4 899 740	17 090	4 882 650	4 882 650
Total - Nouveaux Membres et Membres précédemment inactifs				5 808 101	107 927	5 700 174	5 700 174
Total pour tous les Membres	421 305 220	365 083 120	56 222 100	164 818 787	77 389 433	87 429 354	143 651 454

^{al} En plus des montants dus, non comptabilisés au budget et qui apparaissent à la rubrique "Nouveaux Membres et Membres précédemment inactifs", le Bélarus et l'Ukraine sont également redevables de leur contribution, comme indiqué aux pages précédentes.

Tableau 4

Fonds de roulement et emprunts internes au 31 décembre 2000

(en dollars des Etats-Unis)

Le fonds de roulement a été établi par les Etats Membres pour financer, au moyen de crédits du budget ordinaire, l'exécution de celui-ci en attendant la rentrée des contributions des Membres.

En cas d'épuisement du solde créditeur du fonds de roulement, le Directeur général est par ailleurs autorisé, en application des paragraphes 5.1 et 6.3 du Règlement financier, à recourir à des emprunts internes – un mécanisme qui permet de disposer de fonds librement (c'est-à-dire sans avoir à respecter des exigences juridiques), pour financer l'exécution du budget ordinaire en attendant les rentrées de contributions.

Les sommes ainsi avancées doivent être remboursées au fur et à mesure des recouvrements de contributions avec priorité au remboursement des emprunts internes.

	1998-1999		2000	
	Fonds de roulement	Emprunts internes	Fonds de roulement	Emprunts internes
Dotation du fonds de roulement (WHA48.21)	<u>31 000 000</u>	<u></u>	<u>31 000 000</u>	<u></u>
Solde au 1^{er} janvier 1998 et au 1^{er} janvier 2000		(92 946 123)		(63 110 688)
Remboursements				
Montant viré du compte pour les recettes occasionnelles (résolution WHA53.5)				
1990-1991			2 161 644	
1994-1995			8 137 079	
Arriérés de contributions recouverts et affectés au remboursement du découvert de trésorerie :				
1990-1991	22 819		90 353	
1994-1995	726 623		1 096 124	
1996-1997	4 632 071			
1998-1999		92 946 123	5 381 513	63 110 688
2000				
Total - Remboursements	<u>5 381 513</u>	<u>92 946 123</u>	<u>16 866 713</u>	<u>63 110 688</u>
Prélèvements				
Financement du budget ordinaire en attendant les rentrées des contributions fixées	5 381 513	63 110 688		
Total - Prélèvements	<u>5 381 513</u>	<u>63 110 688</u>		
Solde au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000		^{a/} (63 110 688)	16 866 713	^{a/}

^{a/} Au 31 décembre, la dotation du fonds de roulement était entièrement/partiellement utilisée, les montants suivants restant à régler :

1990-1991	2 251 997	
1994-1995	23 366 490	14 133 287
1996-1997		
1998-1999	5 381 513	
2000		
	<u>31 000 000</u>	<u>14 133 287</u>

Tableau 5

**Compte pour les recettes occasionnelles
au 31 décembre 2000**

(en dollars des Etats-Unis)

Ce compte est crédité, conformément au paragraphe 7.1 du Règlement financier, des recettes provenant notamment des sources ci-après :

- i) tout solde non engagé à la fin de l'exercice dans le cadre des crédits du budget ordinaire ;
- ii) à la fin de l'exercice, les engagements non réglés de l'exercice antérieur, y compris les économies nettes réalisées lors du règlement de ces engagements ;
- iii) les intérêts perçus ou revenus d'investissements sur des liquidités excédentaires au budget ordinaire ;
- iv) les remises ou réductions concernant des dépenses qui ont été reçues après la fin de l'exercice auquel les dépenses initiales se rapportaient ;
- v) le produit éventuel des réclamations aux assureurs qui n'est pas nécessaire pour remplacer l'article assuré ou compenser la perte subie ;
- vi) le produit net de la vente d'un bien d'équipement après déduction de tous les frais d'acquisition ou de rénovation ;
- vii) les recettes nettes de l'exploitation des garages souterrains du Siège ;
- viii) les pertes ou gains éventuels au change découlant de l'application du mécanisme de compensation ou de l'application des taux de change officiels de l'Organisation des Nations Unies ou de la réévaluation à des fins comptables de l'actif et du passif de l'Organisation ;
- ix) les versements d'arriérés de contributions dus par les Etats Membres qui ne sont pas nécessaires pour rembourser les emprunts auprès du fonds de roulement ou les emprunts internes conformément au paragraphe 6.3 ;
- x) le produit de la vente d'équipement et de matériel ;
- xi) les recettes nettes des transactions du fonds de roulement des ventes ;
- xii) les autres recettes diverses.

L'utilisation des fonds disponibles du compte pour les recettes occasionnelles est déterminée par l'Assemblée de la Santé. Il s'agit notamment :

- i) La résolution WHA41.12 prévoit le financement du plan d'incitation financière qui est réparti entre les Membres. Le montant disponible pour cette répartition se limite à la composante « intérêts perçus » des recettes occasionnelles.
- ii) Le fonds immobilier est financé par le compte pour les recettes occasionnelles (résolution WHA23.14).
- iii) Les soldes éventuels sont affectés par l'Assemblée de la Santé et peuvent être crédités en déduction de contributions.

On trouvera à la page suivante un résumé de la position du compte pour 2000, puis un état comparatif donnant le détail des recettes et des dépenses pour les années 1997-2000.

Tableau 5 (suite)

Compte pour les recettes occasionnelles

Résumé

(en dollars des États-Unis)

Solde au 1er janvier 2000		24 825 513
<i>Dont crédits ouverts au titre de résolutions pendant l'an 2000</i>		
Contribution au financement du budget 2002-2003 (résolution WHA53.5)	12 385 069	
Reconstitution du fonds de roulement par le montant des arriérés de contributions porté au crédit des recettes occasionnelles (résolution WHA53.5)	10 298 723	
Virement au fonds immobilier (résolution WHA53.4)	<u>2 141 721</u>	<u>24 825 513</u>
Solde		-
Recettes 2000 (voir page suivante)		23 286 850
Solde disponible au 31 décembre 2000 (Etat I.1)		<u><u>23 286 850</u></u>

Tableau 5 (suite)

Etat comparatif des recettes occasionnelles et de leur utilisation en 1997, 1998, 1999 et 2000

(en dollars des Etats-Unis)

	1997	1998	1999	2000
Solde au 1^{er} janvier	29 467 019	30 148 404	23 320 914	24 825 513
Recettes perçues				
Mécanisme de compensation (change)				
Budget ordinaire 1996-1997 (résolution WHA48.32)	17 534 427			
Budget ordinaire 1998-1999 (résolution WHA50.25)		2 504 838	3 008 762	
Budget ordinaire 2000-2001 (résolution WHA52.20)				5 484 454
Recouvrement d'arriérés de contributions	1 326 137 ^{al}	1 257 878 ^{al}	9 040 845 ^{al}	7 602 828 ^{al}
Contributions des nouveaux Membres	38 106			
Contributions de Membres précédemment inactifs			48 280	107 927
Intérêts	3 891 640	1 663 927	6 012 373	6 883 150
Remboursements et remises	540 761	233 064	197 842	456 033
Gains (ou pertes) au change	644 648	213 595	(1 136 750)	(2 264 262)
Vente d'articles d'équipement et de matériel	120 040	92 157	97 358	80 787
Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés	5 054 881	12 955 406	4 776 602	4 695 805
Bonification versée par les autorités postales suisses	11 996	450	17 583	
Montant provenant du fonds de roulement des ventes (revenu net des ventes de publications de l'OMS, déduction faite des coûts de production, de promotion des ventes et de distribution)	449 852	825 632	51 636	58 657
Vente de biens immobiliers	214 035			
Exploitation des garages souterrains :				
Recettes locatives	321 862	317 870	307 135	269 575
A déduire : Dépenses relatives à la sécurité dans les garages				(88 104)
Total - Recettes perçues	30 148 385	20 064 817	22 421 666	23 286 850
Utilisation des recettes occasionnelles disponibles				
Financement du budget ordinaire/restitution aux Etats Membres (résolution WHA53.5)	12 617 000	16 256 760	8 320 914	12 385 069
Financement de programmes prioritaires de pays (résolution WHA48.32)		10 000 000		
Financement du système OMS mondial d'information pour la gestion (résolution WHA50.24)	6 145 000			
Financement de programmes prioritaires pour 2000-2001 (résolution WHA52.20)			15 000 000	
Mécanisme de compensation des gains et pertes au change :				
Virement au/(du) budget ordinaire de 1998-1999 (résolution WHA50.25)		635 547	(354 847)	
Virement au fonds de roulement (WHA53.5)				10 298 723
Virement au/(du) fonds immobilier (résolution WHA53.4)	10 705 000		(2 049 000)	2 141 721
Total des fonds utilisés pendant l'année	29 467 000	26 892 307	20 917 067	24 825 513
Solde au 31 décembre	30 148 404	23 320 914	24 825 513	23 286 850
^{al} 1990-1991 et années précédentes	341 886	258 545	10 400	32 685
1992-1993	984 251	999 333	339 907	190 732
1996-1997	-	-	8 690 538	3 118 170
1998-1999	-	-	-	4 261 241
	1 326 137	1 257 878	9 040 845	7 602 828

Tableau 6

**Compte spécial de frais généraux
au 31 décembre 2000**

(en dollars des Etats-Unis)

Conformément au paragraphe 6.5 du Règlement financier et comme le Conseil exécutif en a subséquemment pris acte dans sa résolution EB37.R26, ce compte a été ouvert afin de faciliter la budgétisation et la comptabilisation des fonds mis à la disposition de l'Organisation pour couvrir une partie des frais généraux d'activités financées par des sources autres que le budget ordinaire, le PNUD et le FNUAP (c'est-à-dire par toutes les autres ressources extrabudgétaires).

Sont portées au crédit de ce compte les recettes provenant des sources suivantes :

- i) A la suite de la résolution WHA25.3, les montants reçus du PNUD en remboursement des frais généraux sont portés au crédit de ce compte et utilisés pour le financement du budget ordinaire ;^{a/}
- ii) De même, les montants versés par le Fonds des Nations Unies pour la Population et par d'autres organismes des Nations Unies pour couvrir les dépenses d'appui sont crédités au compte spécial ;
- iii) Les fonds reçus pour couvrir les dépenses d'appui par d'autres sources extrabudgétaires dont les fonds fiduciaires provenant de gouvernements et d'autres entités, et le fonds bénévole pour la promotion de la santé ;
- iv) Les recettes locatives des locaux occupés au Siège par du personnel financé au moyen de fonds extrabudgétaires sont comptabilisées au compte spécial de frais généraux. Les frais d'entretien de l'extension des locaux sont imputés aux recettes locatives ;
- v) Conformément à la résolution WHA22.8, le montant des dépenses afférentes à la promotion des ventes des publications de l'OMS et au personnel exclusivement chargé des ventes est viré du fonds de roulement des ventes au compte spécial de frais généraux ;
- vi) Sont également crédités les intérêts produits par le solde créditeur du compte spécial.

^{a/} *Viennent en déduction de ces recettes les dépenses d'appui créditées par l'Organisation aux organismes sous-traitants, aux fonds fiduciaires et aux comptes subsidiaires du fonds bénévole pour la promotion de la santé au titre de sa contribution aux activités cofinancées et imputables sur les sources de fonds.*

Tableau 6 (suite)

	<u>1998-1999</u>	<u>2000</u>
Solde au 1^{er} janvier 1998 et au 1^{er} janvier 2000	89 446 873	104 757 266
Dépenses		
Afrique	8 294 221	5 536 660
Amériques	3 180 470	1 137 570
Asie du Sud-est	3 027 116	2 791 155
Europe	1 926 490	5 077 928
Méditerranée orientale	779 753	1 551 878
Pacifique occidental	2 892 215	1 911 870
Activités mondiales et interrégionales	35 152 825	35 705 850
Frais afférents à la vente et à la promotion des ventes de publications de l'OMS	4 450 561	4 343 069
<i>Total des dépenses</i>	<u>59 703 651</u>	<u>58 055 980</u>
	29 743 222	46 701 286
Virement aux recettes du budget ordinaire conformément à la résolution WHA52.20 pour 2000-2001	(1 700 000) ^{al}	
Recettes		
Reçu du Programme des Nations Unies pour le Développement	1 748 192	237 435
Reçu du Fonds des Nations Unies pour la Population	714 463	166 202
Dépenses d'appui d'organismes sous-traitants	(96 177)	(6 368)
Dépenses d'appui : fonds fiduciaires et bénévoles	(188 637)	(47 728)
Reçu pour couvrir les dépenses d'appui aux programmes financés par :		
Fonds fiduciaires et autres sources	11 743 029	4 393 412
Fonds bénévole pour la promotion de la santé	46 327 601	35 571 980
Reçu au titre de loyer de locaux à usage de bureaux au Siège versé par :		
Fonds fiduciaires et autres sources	1 546 871	1 801 877
Fonds bénévole pour la promotion de la santé	840 343	-
Virement du fonds de roulement des ventes	5 926 379	2 000 000
Intérêts	8 151 980	5 399 190
<i>Total des recettes</i>	<u>76 714 044</u>	<u>49 516 000</u>
Solde au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000	<u>104 757 266</u>	<u>96 217 286</u>
<i>Montant affecté aux activités de soutien technique et non technique en 2000-2001 et en 2002-2003</i>	<u>104 757 266</u>	<u>96 217 286</u>

^{al} Virement d'un montant de \$1 700 000 pour le budget ordinaire 2000-2001 par l'intermédiaire du compte d'ordre.

Tableau 7**Fonds immobilier
au 31 décembre 2000***(en dollars des Etats-Unis)*

Ce fonds a été créé par la Vingt-Troisième Assemblée mondiale de la Santé (résolution WHA23.14).

En vertu de la résolution WHA23.14, le coût des activités immobilières est financé par des crédits approuvés par l'Assemblée de la Santé au moyen de prélèvements sur les recettes occasionnelles. Le fonds immobilier est également crédité des recettes locatives provenant des opérations immobilières (autres que les recettes locatives de bureaux, des garages et les sommes versées par les concessionnaires de services au Siège) et des intérêts provenant du placement des capitaux du fonds.

Il est utilisé pour couvrir les dépenses afférentes à la construction de bâtiments ou à l'agrandissement de bâtiments existants ; aux grosses réparations et aux transformations des bâtiments à usage de bureaux existants ; enfin, à l'entretien, aux réparations et au réaménagement des logements loués au personnel par l'Organisation.

Solde au 1^{er} janvier 2000		1 731 678
Recettes		
Virement aux recettes occasionnelles - résolution WHA53.4	2 141 721	
Loyers perçus	23 648	
Intérêts	336 800	2 502 169
		<u>4 233 847</u>
Dépenses		
<i>Siège :</i>		
Réseau informatique local (LAN) - résolution WHA48.22	(73)	
Remplacement du central téléphonique - résolution WHA53.4	1 749 479	
<i>Bureau régional de l'Asie du Sud-Est :</i>		
Remplacement du central téléphonique - résolution WHA53.4	329 637	
<i>Bureau régional de l'Europe :</i>		
Remplacement de l'infrastructure de câblage du réseau informatique local (LAN) - résolution WHA23.14, paragraphe 3.ii)	(827)	
<i>Bureau régional de la Méditerranée orientale :</i>		
Remplacement du central téléphonique - résolution WHA53.4	425 000	
<i>Bureau régional du Pacifique occidental :</i>		
Remplacement du central téléphonique - résolution WHA53.4	281 850	2 785 066
Solde au 31 décembre 2000		<u><u>1 448 781</u></u>
Dont : Montant affecté à des travaux de construction, d'entretien et de réparation dont les coûts ont été autorisés mais non encore engagés		<u>981 218</u>
Solde disponible pour des autorisations futures		<u><u>467 563</u></u>

Tableau 8

**Compte spécial du fonds de l'OMS pour le renouvellement
au 31 décembre 2000**

(en dollars des Etats-Unis)

Le compte spécial du fonds de l'OMS pour le renouvellement a été créé par le Directeur général conformément au paragraphe 6.5 du Règlement financier pour financer, pour une période de trois ans à compter de septembre 1998, les initiatives précises en faveur du changement lancées à l'OMS et qui visent à faire en sorte que l'Organisation soit plus unie et plus efficace et qu'elle réponde mieux aux problèmes.

Solde au 1^{er} janvier 2000 1 909 448

Recettes

Contributions (extrabudgétaires) :

Canada	165 316
Chypre	20 000
Pays-Bas	301 448
Nouvelle-Zélande	65 000
Tunisie	9 405

Total des contributions 561 169

Intérêts 126 060

687 229

2 596 677

Dépenses

Etudes sur l'efficacité 2 259

Réseau mondial de communication 462 114

Programme mondial des bases factuelles à l'appui des politiques
de santé (2 589)

Conseil mondial de gestion du personnel 56 314

Réunion des représentants de l'OMS dans les pays (692)

Partenariats pour le développement du secteur sanitaire 480 557

Réforme des ressources humaines 154 212

Retraites du Conseil exécutif et du Cabinet (19 251)

Formation du personnel 443 867

Groupe de travail sur les politiques et les stratégies visant à
appuyer l'OMS dans le domaine de la recherche en santé (183)

1 576 608

Solde au 31 décembre 2000

1 020 069

Exécution financière du budget programme de l'OMS en 2000-2001

pour l'an 2000

Cette partie du rapport financier intérimaire non vérifié a pour objet d'indiquer l'exécution financière du programme sanitaire international au 31 décembre 2000 comparativement au budget programme approuvé pour 2000-2001. Les données sont fournies par section de la résolution portant ouverture de crédits au Siège et au niveau régional et par pays/territoire. A la suite de l'approbation du budget par la Cinquante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé, le Conseil exécutif, à sa cent cinquième session, a souscrit au virement d'un montant de US \$38 369 000 de la section 3 (Systèmes de santé et santé communautaire, rebaptisée depuis Santé familiale et communautaire) à la section 7 (Bases factuelles et information à l'appui des politiques).

Table récapitulative 1

**Budget et dépenses
Récapitulation par niveau de l'Organisation
au 31 décembre 2000**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

		BUDGET ORDINAIRE					
		Budget approuvé 2000-2001	Virements effectués	Mécanisme de compensation (change)	Budget effectif 2000-2001	Dépenses 2000	
Référence		a)				Taux d'exécution en % du budget ordinaire	
						d)	
Siège ^{b)}	Table récapitulative 2	279 055	(2 020)	(3 782)	273 253	193 558	70,8
Niveau régional ^{b)}	Table récapitulative 3	231 816	6 136	(1 702)	236 250	171 330	72,5
Pays	Table récapitulative 3	331 783	(4 116)		- 327 667	187 693	57,3
Total		842 654 ^{c)}	-	(5 484) ^{c)}	837 170 ^{c)}	552 581 ^{c)}	66,0

a) Budget programme 2000-2001.

b) Fonds dépensés en partie au niveau des pays.

c) Etat IV.

d) Conformément à la pratique établie en matière d'établissement du budget programme et conformément aux procédures comptables, les engagements de dépenses ont été effectués, le cas échéant, pour l'ensemble de l'exercice. Les dépenses engagées au 31 décembre 2000 mais non encore réglées à cette date au titre des traitements et indemnités, bourses, frais de voyage, achats de fournitures et de matériel, frais d'impression, etc., y compris les engagements non réglés relatifs aux traitements et indemnités du personnel pour 2001, s'établissaient à environ US \$159,1 millions.

Table récapitulative 1 (suite)

AUTRES FONDS			TOTAL			
Budget 2000-2001	Dépenses en 2000	Taux d'exécution en % du budget	Budget 2000-2001	Dépenses en 2000	Taux d'exécution en % du budget total	
a)						
663 200	314 506	47,4	936 453	508 064	54,3	Siège ^{b)}
190 534	246 848	129,6	426 784	418 178	98,0	Niveau régional ^{b)}
104 466	161 312	154,4	432 133	349 005	80,8	Pays
958 200	722 666	75,4	1 795 370	1 275 247	71,0	Total

Rapprochement en dépenses totales :

A ajouter :

Dépenses d'appui au programme PNUD et FNUAP 383

1 275 630

A déduire :

Eliminations - Etat I 53 934

Total - Programme sanitaire international - Etat I 1 221 696

Table récapitulative 2

**Budget et dépenses
Récapitulation par section de la résolution portant ouverture de crédits au Siège
au 31 décembre 2000**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Siège	Budget ordinaire			Autres fonds			Total		
	Budget effectif 2000-2001	Dépenses en 2000	% *	Budget 2000-2001	Dépenses en 2000	% *	Budget 2000-2001	Dépenses en 2000	% *
	Maladies transmissibles	30 054	20 040	66,7	251 900	63 080	25,0	281 954	83 120
Maladies non transmissibles	10 758	6 799	63,2	4 000	9 887	247,2	14 758	16 686	113,1
Santé familiale et communautaire	12 076	7 559	62,6	123 400	36 160	29,3	135 476	43 719	32,3
Développement durable et milieux favorables à la santé	22 152	17 333	78,2	97 400	80 169	82,3	119 552	97 502	81,6
Changements sociaux et santé mentale	11 400	7 187	63,0	26 500	23 877	90,1	37 900	31 064	82,0
Technologie de la santé et produits pharmaceutiques	21 304	14 899	69,9	97 800	47 206	48,3	119 104	62 105	52,1
Bases factuelles et information à l'appui des politiques	41 446	29 575	71,4	16 000	24 438	152,7	57 446	54 013	94,0
Relations extérieures et organes directeurs	30 348	22 734	74,9	2 400	2 347	97,8	32 748	25 081	76,6
Administration	79 275	57 570	72,6	36 400	25 052	68,8	115 675	82 622	71,4
Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes	14 440	9 862	68,3	7 400	2 290	30,9	21 840	12 152	55,6
Total	273 253	193 558	70,8	663 200	314 506	47,4	936 453	508 064	54,3

* Taux d'exécution en pourcentage du budget.

Table récapitulative 3

**Budget et dépenses
Récapitulation par Région
au 31 décembre 2000**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Régions ^{a)}	Budget ordinaire			Autres fonds			Total		
	Budget	Dépenses		Budget	Dépenses		Budget	Dépenses	
	effectif 2000-2001	en 2000 % *		2000-2001	en 2000 % *		2000-2001	en 2000 % *	
Afrique	177 292	124 755	70,4	143 564	239 653	166,9	320 856	364 408	113,6
Amériques	77 725	52 222	67,2	315	5 922	1880,0	78 040	58 144	74,5
Asie du Sud-Est	96 244	59 870	62,2	7 077	43 810	619,0	103 321	103 680	100,3
Europe	50 675	32 232	63,6	32 911	48 643	147,8	83 586	80 875	96,8
Méditerranée orientale	86 586	49 326	57,0	11 242	45 176	401,9	97 828	94 502	96,6
Pacifique occidental	75 395	40 618	53,9	17 726	24 956	140,8	93 121	65 574	70,4
Activités de pays - montant non encore réparti ^{b)}				82 165			82 165		
Total	563 917	359 023	63,7	295 000	408 160	138,4	858 917	767 183	89,3

* Taux d'exécution en % du budget.

a) Pour plus de précisions par Région, voir la Table récapitulative 5.

b) Au moment de l'approbation du budget programme 2000-2001 en mai 1999, la décision finale n'avait pas encore été prise concernant la répartition de ce montant prévu au budget au titre des autres fonds. Les dépenses sont comptabilisées dans la Région où elles sont effectuées.

Table récapitulative 4

**Budget et dépenses
Récapitulation par section de la résolution portant ouverture de crédits
Régions et pays
au 31 décembre 2000**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Régions ^{a)}	Budget ordinaire			Autres fonds			Total		
	Budget	Dépenses	% *	Budget	Dépenses	% *	Budget	Dépenses	% *
	effectif 2000-2001	en 2000		2000-2001	en 2000		2000-2001	en 2000	
Maladies transmissibles	20 204	14 056	69,6	134 864	143 131	106,1	155 068	157 187	101,4
Maladies non transmissibles	6 757	3 391	50,2	250	2 503	1 001,2	7 007	5 894	84,1
Santé familiale et communautaire	15 228	9 710	63,8	13 812	9 723	70,4	29 040	19 433	66,9
Développement durable et milieux favorables à la santé	27 601	19 161	69,4	12 641	9 103	72,0	40 242	28 264	70,2
Changements sociaux et santé mentale	12 347	7 766	62,9	1 011	2 076	205,3	13 358	9 842	73,7
Technologie de la santé et produits pharmaceutiques	14 203	10 194	71,8	5 429	55 461	1 021,6	19 632	65 655	334,4
Bases factuelles et information à l'appui des politiques	50 727	37 558	74,0	460	6 399	1 391,1	51 187	43 957	85,9
Relations extérieures et organes directeurs	17 675	10 602	60,0	7 048	6 207	88,1	24 723	16 809	68,0
Administration	59 405	50 680	85,3	14 847	12 141	81,8	74 252	62 821	84,6
Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes	12 103	8 212	67,9	172	104	60,5	12 275	8 316	67,7
Total partiel	236 250	171 330	72,5	190 534	246 848	129,6	426 784	418 178	98,0
Programmes de pays	327 667	187 693	57,3	104 466	161 312	154,4	432 133	349 005	80,8
TOTAL	563 917	359 023	63,7	295 000	408 160	138,4	858 917	767 183	89,3

* Taux d'exécution en pourcentage du budget.

^{a)} Pour plus de précisions par Région, voir la Table récapitulative 5.

Table récapitulative 5

Budget et dépenses
Récapitulation par Région et par section de la résolution portant ouverture de crédits
au 31 décembre 2000

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Régions	Budget ordinaire			Autres fonds			Total		
	Budget effectif 2000-2001	Dépenses en 2000 %*		Budget 2000-2001	Dépenses en 2000 %*		Budget 2000-2001	Dépenses en 2000 %*	
Afrique									
Maladies transmissibles	5 481	4 666	85,1	128 594	133 589	103,9	134 075	138 255	103,1
Maladies non transmissibles	1 751	1 243	71,0	-	157	-	1 751	1 400	80,0
Santé familiale et communautaire	7 166	4 804	67,0	4 464	4 210	94,3	11 630	9 014	77,5
Développement durable et milieux favorables à la santé	6 425	5 030	78,3	245	11	4,5	6 670	5 041	75,6
Changements sociaux et santé mentale	2 291	1 833	80,0	-	86	-	2 291	1 919	83,8
Technologie de la santé et produits pharmaceutiques	3 356	2 572	76,6	245	41 140	16 791,8	3 601	43 712	1 213,9
Bases factuelles et information à l'appui des politiques	12 034	9 272	77,0	-	559	-	12 034	9 831	81,7
Relations extérieures et organes directeurs	5 261	2 839	54,0	1 264	882	69,8	6 525	3 721	57,0
Administration	18 374	16 766	91,2	5 544	4 544	82,0	23 918	21 310	89,1
Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes	1 734	1 288	74,3	-	-	-	1 734	1 288	74,3
Total partiel	63 873	50 313	78,8	140 356	185 178	131,9	204 229	235 491	115,3
Programmes de pays (voir Table récapitulative 6)	113 419	74 442	65,6	3 208	54 475	1 698,1	116 627	128 917	110,5
TOTAL AFRIQUE	177 292	124 755	70,4	143 564	239 653	166,9	320 856	364 408	113,6
Amériques									
Maladies transmissibles	5 778	2 796	48,4	-	1 705	-	5 778	4 501	77,9
Maladies non transmissibles	1 062	114	10,7	-	205	-	1 062	319	30,0
Santé familiale et communautaire	1 949	1 118	57,4	315	653	207,3	2 264	1 771	78,2
Développement durable et milieux favorables à la santé	4 448	3 331	74,9	-	252	-	4 448	3 583	80,6
Changements sociaux et santé mentale	2 402	1 055	43,9	-	(4)	-	2 402	1 051	43,8
Technologie de la santé et produits pharmaceutiques	2 829	2 003	70,8	-	185	-	2 829	2 188	77,3
Bases factuelles et information à l'appui des politiques	7 771	7 509	96,6	-	461	-	7 771	7 970	102,6
Relations extérieures et organes directeurs	2 129	1 464	68,8	-	-	-	2 129	1 464	68,8
Administration	6 286	7 444	118,4	-	134	-	6 286	7 578	120,6
Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes	522	506	96,9	-	-	-	522	506	96,9
Total partiel	35 176	27 340	77,7	315	3 591	1 140,0	35 491	30 931	87,2
Programmes de pays (voir Table récapitulative 6)	42 549	24 882	58,5	-	2 331	-	42 549	27 213	64,0
TOTAL AMERIQUES	77 725	52 222	67,2	315	5 922	1 880,0	78 040	58 144	74,5

Table récapitulative 5 (suite)

Régions	Budget ordinaire			Autres fonds			Total		
	Budget effectif	Dépenses en 2000		Budget 2000-2001	Dépenses en 2000		Budget 2000-2001	Dépenses en 2000	
	2000-2001	% *			% *			% *	
Asie du Sud-Est									
Maladies transmissibles	2 787	2 289	82,1	-	3 008	-	2 787	5 297	190,1
Maladies non transmissibles	1 138	630	55,4	-	138	-	1 138	768	67,5
Santé familiale et communautaire	2 273	1 360	59,8	-	1 089	-	2 273	2 449	107,7
Développement durable et milieux favorables									
à la santé	2 858	2 082	72,8	-	29	-	2 858	2 111	73,9
Changements sociaux et santé mentale	1 932	1 459	75,5	-	-	-	1 932	1 459	75,5
Technologie de la santé et produits pharmaceutiques	2 511	1 592	63,4	-	2 273	-	2 511	3 865	153,9
Bases factuelles et information à l'appui des politiques	6 059	4 569	75,4	60	78	130,0	6 119	4 647	75,9
Relations extérieures et organes directeurs	912	619	67,9	712	547	76,8	1 624	1 166	71,8
Administration	5 248	4 099	78,1	2 423	2 133	88,0	7 671	6 232	81,2
Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes	2 459	1 957	79,6	-	-	-	2 459	1 957	79,6
Total partiel	28 177	20 656	73,3	3 195	9 295	290,9	31 372	29 951	95,5
Programmes de pays (voir Table récapitulative 6)	68 067	39 214	57,6	3 882	34 515	889,1	71 949	73 729	102,5
TOTAL ASIE DU SUD-EST	96 244	59 870	62,2	7 077	43 810	619,0	103 321	103 680	100,3
Europe									
Maladies transmissibles	587	439	74,8	1 556	1 375	88,4	2 143	1 814	84,6
Maladies non transmissibles	1 234	724	58,7	250	1 692	676,8	1 484	2 416	162,8
Santé familiale et communautaire	1 511	938	62,1	2 884	1 564	54,2	4 395	2 502	56,9
Développement durable et milieux favorables									
à la santé	5 549	3 254	58,6	11 070	6 802	61,4	16 619	10 056	60,5
Changements sociaux et santé mentale	2 169	1 611	74,3	980	1 426	145,5	3 149	3 037	96,4
Technologie de la santé et produits pharmaceutiques	1 865	1 166	62,5	3 826	3 267	85,4	5 691	4 433	77,9
Bases factuelles et information à l'appui des politiques	10 304	7 401	71,8	400	3 711	927,8	10 704	11 112	103,8
Relations extérieures et organes directeurs	4 270	2 372	55,6	644	788	122,4	4 914	3 160	64,3
Administration	13 502	9 464	70,1	2 099	1 845	87,9	15 601	11 309	72,5
Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes	2 115	1 521	71,9	172	104	60,5	2 287	1 625	71,1
Total partiel	43 106	28 890	67,0	23 881	22 574	94,5	66 987	51 464	76,8
Programmes de pays (voir Table récapitulative 6)	7 569	3 342	44,2	9 030	26 069	288,7	16 599	29 411	177,2
TOTAL EUROPE	50 675	32 232	63,6	32 911	48 643	147,8	83 586	80 875	96,8

Table récapitulative 5 (suite)

Régions	Budget ordinaire			Autres fonds			Total		
	Budget effectif	Dépenses en 2000		Budget 2000-2001	Dépenses en 2000		Budget 2000-2001	Dépenses en 2000	
	2000-2001	% *			% *			% *	
Méditerranée orientale									
Maladies transmissibles	2 521	1 948	77,3	2 014	1 444	71,7	4 535	3 392	74,8
Maladies non transmissibles	308	86	27,9	-	-	-	308	86	27,9
Santé familiale et communautaire	734	283	38,6	1 437	769	53,5	2 171	1 052	48,5
Développement durable et milieux favorables à la santé	4 913	3 161	64,3	1 326	1 315	99,2	6 239	4 476	71,7
Changements sociaux et santé mentale	2 472	1 444	58,4	31	282	909,7	2 503	1 726	69,0
Technologie de la santé et produits pharmaceutiques	1 078	841	78,0	325	5 406	1 663,4	1 403	6 247	445,3
Bases factuelles et information à l'appui des politiques	8 161	5 252	64,4	-	42	-	8 161	5 294	64,9
Relations extérieures et organes directeurs	1 546	1 117	72,3	-	-	-	1 546	1 117	72,3
Administration	8 383	7 604	90,7	2 051	1 648	80,4	10 434	9 252	88,7
Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes	2 739	1 909	69,7	-	-	-	2 739	1 909	69,7
Total partiel	32 855	23 645	72,0	7 184	10 906	151,8	40 039	34 551	86,3
Programmes de pays (voir Table récapitulative 6)	53 731	25 681	47,8	4 058	34 270	844,5	57 789	59 951	103,7
TOTAL MEDITERRANEE ORIENTALE	86 586	49 326	57,0	11 242	45 176	401,9	97 828	94 502	96,6
Pacifique occidental									
Maladies transmissibles	3 050	1 918	62,9	2 700	2 010	74,4	5 750	3 928	68,3
Maladies non transmissibles	1 264	594	47,0	-	311	-	1 264	905	71,6
Santé familiale et communautaire	1 595	1 207	75,7	4 712	1 438	30,5	6 307	2 645	41,9
Développement durable et milieux favorables à la santé	3 408	2 302	67,5	-	694	-	3 408	2 996	87,9
Changements sociaux et santé mentale	1 081	364	33,7	-	286	-	1 081	650	60,1
Technologie de la santé et produits pharmaceutiques	2 564	2 020	78,8	1 033	3 190	308,8	3 597	5 210	144,8
Bases factuelles et information à l'appui des politiques	6 398	3 555	55,6	-	1 548	-	6 398	5 103	79,8
Relations extérieures et organes directeurs	3 557	2 191	61,6	4 428	3 990	90,1	7 985	6 181	77,4
Administration	7 612	5 304	69,7	2 730	1 837	67,3	10 342	7 141	69,0
Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes	2 534	1 031	40,7	-	-	-	2 534	1 031	40,7
Total partiel	33 063	20 486	62,0	15 603	15 304	98,1	48 666	35 790	73,5
Programmes de pays (voir Table récapitulative 6)	42 332	20 132	47,6	2 123	9 652	454,6	44 455	29 784	67,0
TOTAL PACIFIQUE OCCIDENTAL	75 395	40 618	53,9	17 726	24 956	140,8	93 121	65 574	70,4
Activités de pays - Montant non encore réparti dans le document du budget				82 165			82 165		
TOTAL - REGIONS ET PAYS	563 917	359 023	63,7	295 000	408 160	138,4	858 917	767 183	89,3

* Taux d'exécution en pourcentage du budget.

Table récapitulative 6

Budget et dépenses
Récapitulation par Région et par pays/territoire
au 31 décembre 2000

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

AFRIQUE	Budget ordinaire			Autres fonds		Total	
	Budget	Dépenses		Budget	Dépenses	Budget	Dépenses
	effectif	en 2000	% *	2000-2001	en 2000	2000-2001	en 2000
Pays	2000-2001						
Algérie	1 820	1 232	67,7		41	1 820	1 273
Angola	2 752	1 554	56,5		4 321	2 752	5 875
Bénin	2 347	1 419	60,5		215	2 347	1 634
Botswana	1 951	1 605	82,3		81	1 951	1 686
Burkina Faso	2 627	1 641	62,5		1 066	2 627	2 707
Burundi	2 794	2 064	73,9		238	2 794	2 302
Cameroun	2 189	1 292	59,0	400	581	2 589	1 873
Cap-Vert	2 034	1 328	65,3		6	2 034	1 334
République centrafricaine	2 649	1 675	63,2		104	2 649	1 779
Tchad	2 789	1 960	70,3		624	2 789	2 584
Comores	2 370	1 314	55,4		42	2 370	1 356
Congo	2 147	1 821	84,8		529	2 147	2 350
Côte d'Ivoire	1 856	1 154	62,2		958	1 856	2 112
République démocratique du Congo	2 906	2 305	79,3	500	6 726	3 406	9 031
Guinée équatoriale	1 511	1 143	75,6		9	1 511	1 152
Erythrée	2 045	1 963	96,0		163	2 045	2 126
Ethiopie	4 126	2 473	59,9		6 929	4 126	9 402
Gabon	1 688	1 246	73,8	326	125	2 014	1 371
Gambie	1 979	1 637	82,7		290	1 979	1 927
Ghana	2 143	1 413	65,9		1 265	2 143	2 678
Guinée	2 700	1 740	64,4		172	2 700	1 912
Guinée-Bissau	2 251	1 410	62,6		168	2 251	1 578
Kenya	2 386	1 788	74,9		2 211	2 386	3 999
Lesotho	2 398	1 067	44,5		108	2 398	1 175
Libéria	2 624	2 006	76,4		449	2 624	2 455
Madagascar	2 232	1 428	64,0		659	2 232	2 087
Malawi	2 385	1 590	66,7		264	2 385	1 854
Mali	3 032	1 986	65,5		505	3 032	2 491
Mauritanie	2 453	1 609	65,6		436	2 453	2 045
Maurice	1 559	677	43,4		75	1 559	752
Mozambique	2 749	1 752	63,7		1 139	2 749	2 891
Namibie	2 003	1 333	66,6		143	2 003	1 476
Niger	3 078	1 979	64,3		2 601	3 078	4 580
Nigéria	3 855	2 268	58,8		10 749	3 855	13 017
Réunion	196	35	17,9			196	35
Rwanda	2 985	2 200	73,7		632	2 985	2 832
Sainte-Hélène	144	-	-			144	-
Sao Tomé-et-Principe	1 762	1 530	86,8		81	1 762	1 611
Sénégal	2 350	1 388	59,1		240	2 350	1 628
Seychelles	1 422	664	46,7		(2)	1 422	662
Sierra Leone	2 192	1 500	68,4		1 813	2 192	3 313
Afrique du Sud	3 683	1 838	49,9		184	3 683	2 022
Swaziland	1 977	1 189	60,1		64	1 977	1 253
Togo	2 206	1 305	59,2		387	2 206	1 692
Ouganda	2 594	1 867	72,0	1 950	2 226	4 544	4 093
République-Unie de Tanzanie	2 494	2 016	80,8		2 580	2 494	4 596
Zambie	2 947	2 128	72,2		209	2 947	2 337
Zimbabwe	2 916	1 910	65,5	32	2 069	2 948	3 979
Montant prévu au budget ordinaire viré (aux)/des activités régionales et interpays	1 123					1 123	

Table récapitulative 6 (suite)

AMERIQUES	Budget ordinaire			Autres fonds		Total	
	Budget	Dépenses		Budget	Dépenses	Budget	Dépenses
	effectif	en 2000	% *	2000-2001	en 2000	2000-2001	en 2000
Pays	2000-2001						
Antigua-et-Barbuda	28	29	103,6			28	29
Argentine	1 633	1 224	75,0		10	1 633	1 234
Bahamas	598	202	33,8			598	202
Barbade	548	155	28,3			548	155
Belize	679	321	47,3		25	679	346
Bolivie	2 413	1 043	43,2		1 135	2 413	2 178
Brésil	3 593	1 730	48,1		375	3 593	2 105
Canada	40	-	-			40	-
Caraiibes	3 519	1 746	49,6		14	3 519	1 760
Chili	1 277	368	28,8			1 277	368
Colombie	2 790	1 906	68,3		39	2 790	1 945
Costa Rica	1 243	1 019	82,0			1 243	1 019
Cuba	1 958	233	11,9			1 958	233
Dominique	289	115	39,8			289	115
République dominicaine	1 572	1 153	73,3		19	1 572	1 172
Caraiibes orientales	222	100	45,0			222	100
Equateur	2 438	1 539	63,1		196	2 438	1 735
El Salvador	1 519	1 137	74,9		12	1 519	1 149
Guyane française	187	19	10,2			187	19
Grenade	10	52	520,0			10	52
Guatemala	1 181	882	74,7		36	1 181	918
Guyana	792	492	62,1			792	492
Haiti	1 643	332	20,2		46	1 643	378
Honduras	911	585	64,2		97	911	682
Jamaïque	2 155	1 436	66,6			2 155	1 436
Mexique	1 092	1 169	107,1		8	1 092	1 177
Antilles néerlandaises	104	20	19,2			104	20
Nicaragua	963	780	81,0		128	963	908
Caraiibes septentrionales	10	6	60,0			10	6
Panama	990	775	78,3			990	775
Paraguay	1 012	673	66,5			1 012	673
Pérou	1 595	1 159	72,7		171	1 595	1 330
Porto Rico	10	-	-			10	-
Saint-Kitts-et-Nevis	-	20	-			-	20
Sainte-Lucie	139	63	45,3			139	63
Saint-Vincent-et-Grenadines	52	7	13,5			52	7
Suriname	548	423	77,2			548	423
Trinité-et-Tobago	1 213	518	42,7			1 213	518
Iles Turques et Caïques	10	39	390,0			10	39
Etats-Unis d'Amérique	55	-	-			55	-
Uruguay	89	59	66,3			89	59
Venezuela	1 429	1 353	94,7		20	1 429	1 373
TOTAL - AMERIQUES	42 549	24 882	58,5		2 331	42 549	27 213

Table récapitulative 6 (suite)

ASIE DU SUD-EST	Budget ordinaire			Autres fonds		Total	
	Budget effectif	Dépenses en 2000		Budget 2000-2001	Dépenses en 2000	Budget 2000-2001	Dépenses en 2000
	Pays	2000-2001	% *				
Bangladesh	11 184	4 459	39,9	200	4 157	11 384	8 616
Bhoutan	2 184	1 683	77,1		72	2 184	1 755
République populaire démocratique de Corée	3 263	1 714	52,5		1 886	3 263	3 600
Timor-Oriental					1 583	-	1 583
Inde	15 070	8 402	55,8	2 827	20 018	17 897	28 420
Indonésie	10 856	5 839	53,8	855	3 268	11 711	9 107
Maldives	2 080	1 566	75,3		21	2 080	1 587
Myanmar	7 317	4 958	67,8		1 318	7 317	6 276
Népal	8 494	3 880	45,7		1 850	8 494	5 730
Sri Lanka	5 283	2 686	50,8		186	5 283	2 872
Thaïlande	6 070	4 027	66,3		156	6 070	4 183
Montant prévu au budget ordinaire viré (aux)/des activités régionales et interpays	(3 734)					(3 734)	
TOTAL - ASIE DU SUD-EST	68 067	39 214	57,6	3 882	34 515	71 949	73 729

Table récapitulative 6 (suite)

EUROPE	Budget ordinaire			Autres fonds		Total	
	Budget	Dépenses		Budget	Dépenses	Budget	Dépenses
	effectif	en 2000	% *	2000-2001	en 2000	2000-2001	en 2000
Pays	2000-2001						
Albanie	179	52	29,1	500	1 534	679	1 586
Arménie	509	95	18,7		(2)	509	93
Azerbaïdjan	519	165	31,8		339	519	504
Bélarus	187	38	20,3			187	38
Bosnie-Herzégovine	562	106	18,9	2 650	281	3 212	387
Bulgarie	84	15	17,9		19	84	34
Pays d'Europe centrale et orientale	387	927	239,5		518	387	1 445
Républiques d'Asie centrale	-	46	-		262	-	308
Croatie	242	25	10,3	580	(43)	822	(18)
République tchèque	123	12	9,8			123	12
Estonie	110	22	20,0		2	110	24
Géorgie	180	45	25,0	500	6	680	51
Hongrie	114	46	40,4			114	46
Israël							
Kazakhstan	209	50	23,9	500	211	709	261
Kirghizistan	503	161	32,0	100	33	603	194
Lettonie	121	25	20,7			121	25
Lituanie	97	14	14,4		2	97	16
Malte	-	13	-			-	13
Nouveaux Etats indépendants	403	712	176,7	3 900	1 830	4 303	2 542
Norvège					36		36
Pologne	109	19	17,4			109	19
République de Moldova	511	97	19,0			511	97
Roumanie	103	24	23,3		52	103	76
Fédération de Russie	303	81	26,7		3 743	303	3 824
Slovaquie	116	8	6,9			116	8
Slovénie	151	16	10,6			151	16
Europe du Sud-Est					13 496		13 496
Tadjikistan	516	194	37,6		1 334	516	1 528
Ex-République yougoslave de							
Macédoine	198	41	20,7		779	198	820
Turquie	367	198	54,0		330	367	528
Turkménistan	171	50	29,2		29	171	79
Ukraine	194	8	4,1	300	-	494	8
Ouzbékistan	176	37	21,0		179	176	216
Yougoslavie	50	-	-		1 099	50	1 099
Montant prévu au budget ordinaire viré (aux)/des activités régionales et interpays	75					75	
TOTAL - EUROPE	7 569	3 342	44,2	9 030	26 069	16 599	29 411

Table récapitulative 6 (suite)

MEDITERRANEE ORIENTALE	Budget ordinaire			Autres fonds		Total	
	Budget effectif	Dépenses en 2000		Budget 2000-2001	Dépenses en 2000	Budget 2000-2001	Dépenses en 2000
	Pays	2000-2001	% *				
Afghanistan	5 762	3 216	55,8		4 917	5 762	8 133
Bahreïn	371	74	19,9		1	371	75
Chypre	359	108	30,1			359	108
Djibouti	1 908	1 129	59,2		28	1 908	1 157
Egypte	3 386	1 026	30,3		387	3 386	1 413
Iran (République islamique d')	3 262	1 335	40,9		1	3 262	1 336
Iraq	2 824	1 288	45,6	263	6 680	3 087	7 968
Jordanie	1 507	580	38,5		192	1 507	772
Koweït	303	131	43,2	50	27	353	158
Liban	1 485	1 333	89,8		1 156	1 485	2 489
Jamahiriya arabe libyenne	1 003	388	38,7		71	1 003	459
Maroc	3 073	940	30,6		142	3 073	1 082
Oman	1 158	814	70,3		66	1 158	880
Pakistan	5 818	2 229	38,3	1 520	10 416	7 338	12 645
Territoires palestiniens occupés	1 081	755	69,8		38	1 081	793
Qatar	181	30	16,6			181	30
Arabie saoudite	1 525	725	47,5		167	1 525	892
Somalie	4 916	3 099	63,0	815	2 796	5 731	5 895
Soudan	6 050	2 828	46,7	690	4 952	6 740	7 780
République arabe syrienne	2 183	1 191	54,6		375	2 183	1 566
Tunisie	1 655	458	27,7		98	1 655	556
Emirats arabes unis	235	56	23,8			235	56
Yémen	5 266	1 948	37,0	720	1 760	5 986	3 708
Montant prévu au budget ordinaire viré (aux)/des activités régionales et interpays	(1 580)					(1 580)	
TOTAL - MEDITERRANEE ORIENTALE	53 731	25 681	47,8	4 058	34 270	57 789	59 951

Table récapitulative 6 (suite)

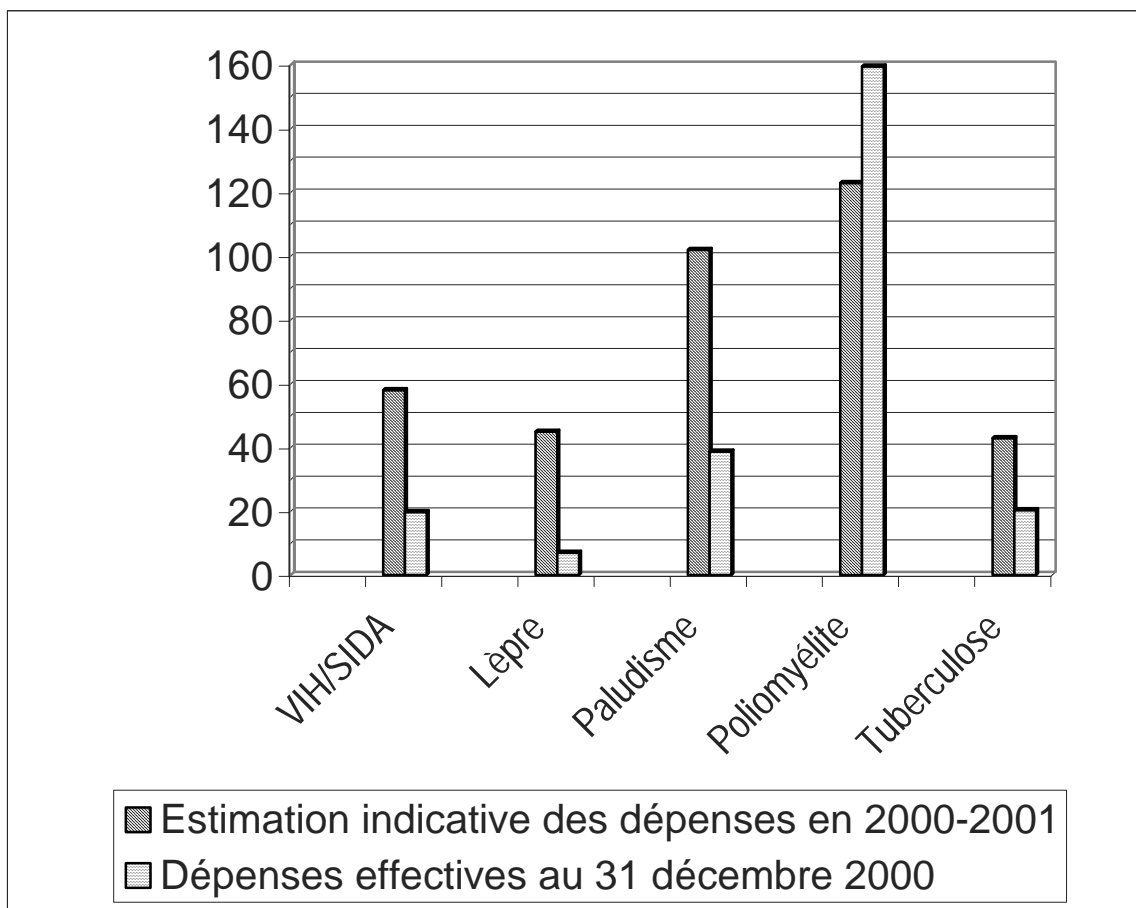
PACIFIQUE OCCIDENTAL	Budget ordinaire			Autres fonds		Total	
	Budget effectif 2000-2001	Dépenses en 2000	% *	Budget 2000-2001	Dépenses en 2000	Budget 2000-2001	Dépenses en 2000
Pays							
Samoa américaines	115	42	36,5			115	42
Australie							
Brunéi Darussalam	80	14	17,5			80	14
Cambodge	2 509	2 202	87,8	713	2 724	3 222	4 926
Chine	7 890	3 670	46,5		3 731	7 890	7 401
Commonwealth des îles Mariannes							
septentrionales	97	53	54,6			97	53
Iles Cook	478	204	42,7	121	28	599	232
Fidji	2 508	1 492	59,5	146	33	2 654	1 525
Polynésie française	90	-	-			90	-
Guam	89	5	5,6			89	5
Hong Kong (région administrative							
spéciale de Chine)	132	96	72,7			132	96
Japon	39	21	53,8			39	21
Kiribati	670	510	76,1		72	670	582
République démocratique populaire lao	2 283	1 447	63,4	100	313	2 383	1 760
Macao (région administrative							
spéciale de Chine)	66	-	-			66	-
Malaisie	1 669	742	44,5			1 669	742
Iles Marshall	207	68	32,9	224	105	431	173
Micronésie (Etats fédérés de)	580	201	34,7	128	40	708	241
Mongolie	3 249	1 133	34,9		57	3 249	1 190
Nauru	101	2	2,0			101	2
Nouvelle-Calédonie	75	-	-			75	-
Nouvelle-Zélande	40	2	5,0			40	2
Nioué	101	39	38,6			101	39
Palaos	116	49	42,2			116	49
Papouasie-Nouvelle-Guinée	3 484	2 114	60,7	520	164	4 004	2 278
Philippines	1 797	293	16,3		1 684	1 797	1 977
République de Corée	1 413	920	65,1		48	1 413	968
Samoa	1 838	757	41,2		65	1 838	822
Singapour	615	316	51,4			615	316
Iles Salomon	1 563	633	40,5		208	1 563	841
Tokélaou	101	57	56,4			101	57
Tonga	1 208	535	44,3		46	1 208	581
Tuvalu	104	21	20,2	171	58	275	79
Vanuatu	1 260	814	64,6		79	1 260	893
Viet Nam	5 765	1 680	29,1		197	5 765	1 877
TOTAL - PACIFIQUE OCCIDENTAL	42 332	20 132	47,6	2 123	9 652	44 455	29 784

* Taux d'exécution en pourcentage du budget.

Figure 1

**Estimations indicatives des dépenses liées aux activités principales
concernant cinq maladies**

(en millions de dollars des Etats-Unis)



GLOSSAIRE DE TERMES BUDGETAIRES ET FINANCIERS

Terme	Définition
<i>Allocation</i>	Autorisation de dépenser des fonds extrabudgétaires.
<i>Budget</i>	Expression financière d'un plan d'exécution d'un programme d'activités au cours d'une période déterminée.
<i>Budget effectif</i>	Le budget effectif représente les sections de la résolution portant ouverture de crédits au titre desquelles le Directeur général est autorisé à engager des dépenses.
<i>Comptabilité d'exercice (ou comptabilité sur la base du fait générateur)</i>	Méthode par laquelle les recettes sont comptabilisées dans les comptes de l'exercice au cours duquel elles sont dues et les dépenses au cours de l'exercice pendant lequel elles ont été encourues.
<i>Comptabilité par fonds</i>	Méthode de comptabilisation par laquelle chaque fonds est considéré comme une entité financière et comptable distincte avec un groupe autonome de comptes distincts.
<i>Contributions mises en recouvrement</i>	Le montant des contributions dont les Etats Membres sont redevables est fixé sur la base de la résolution de l'Assemblée de la Santé portant ouverture de crédits, en fonction du barème des quotes-parts de l'Organisation des Nations Unies modifié pour tenir compte des différences entre les Membres de l'OMS et de l'ONU. Le montant net des contributions dont les Etats Membres sont redevables est établi après utilisation des crédits du fonds de péréquation des impôts, des montants dus aux Membres en vertu du plan d'incitation financière et des recettes occasionnelles allouées par l'Assemblée de la Santé en déduction des contributions.
<i>Crédit</i>	Montant voté par l'Assemblée de la Santé à une fin déterminée pour un exercice et permettant d'engager des dépenses à concurrence des limites fixées.
<i>Dépenses</i>	Les dépenses au cours d'un exercice représentent le montant total des engagements qui est égal à la somme des décaissements et des engagements non réglés dans le cadre des crédits ou allocations de l'exercice.
<i>Emprunt interne</i>	Mécanisme en vertu duquel, une fois que le fonds de roulement a été entièrement utilisé, d'autres fonds disponibles peuvent servir à financer l'exécution du budget ordinaire en attendant le versement des contributions. Les emprunts internes sont remboursés au fur et à mesure du règlement des contributions par les Etats Membres.
<i>Engagement de dépense</i>	Engagement donnant lieu à une charge pour les ressources de l'Organisation.
<i>Engagement non réglé</i>	Partie d'un engagement de dépense qui n'a pas encore fait l'objet d'un paiement (passif en cours).
<i>Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés</i>	Solde restant dans le cadre d'un engagement non réglé après le paiement de toutes les sommes dues au titre de cet engagement.
<i>Solde non engagé</i>	Partie des crédits ou allocations qui n'a pas été engagée.

Terme	Définition
<i>Solde non engagé des crédits du budget ordinaire</i>	Le solde non engagé des crédits du budget ordinaire en fin d'exercice peut être financé intégralement, partiellement ou pas du tout selon l'état du recouvrement des contributions dont les Etats Membres sont redevables. Tout solde non engagé déjà financé des crédits au budget ordinaire est porté au crédit des recettes occasionnelles. La partie non financée de ce même solde non engagé n'est portée au crédit des recettes occasionnelles qu'au moment du recouvrement des contributions non réglées de cet exercice.
<i>Fonds de roulement</i>	Fonds établi par l'Assemblée de la Santé et composé de fonds du budget ordinaire mis de côté en vue de financer l'exécution du budget ordinaire en attendant le versement des contributions. Les remboursements s'effectuent lorsque les Etats Membres règlent leurs contributions.
<i>Fonds renouvelable</i>	Fonds établi pour que les recettes d'activités déterminées puissent servir à couvrir les coûts de ces activités, les recettes et les dépenses figurant dans les états financiers et les excédents pouvant être reportés à un exercice suivant.
<i>Mécanisme de compensation des gains et pertes au change</i>	Ce mécanisme a été mis en place par l'Assemblée de la Santé pour couvrir les pertes de change et maintenir le niveau du budget ordinaire de manière à pouvoir mener à bien, indépendamment des effets des fluctuations des taux de change, les activités représentées par le budget programme approuvé par l'Assemblée de la Santé. Celle-ci approuve les limites de fonctionnement du mécanisme, lequel consiste à imputer un montant sur les recettes occasionnelles disponibles pour couvrir les dépenses supplémentaires nettes encourues au titre du budget ordinaire du fait des différences entre les taux de change utilisés pour l'établissement du budget et les taux de change comptables appliqués par l'Organisation des Nations Unies au cours de l'exercice. Le mécanisme s'applique aux monnaies des pays où sont situés les bureaux régionaux et le Siège. Les économies nettes résultant de taux de change comptables plus favorables par rapport à ces mêmes monnaies sont quant à elles virées au compte pour les recettes occasionnelles.

